

# Dès la fin avril Les Galeries de la Capitale prévoient ouvrir le dimanche

◆ Les Galeries de la Capitale pourraient bien devenir le premier centre commercial au Québec à ouvrir ses portes le dimanche, à la fin du mois d'avril prochain. Selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL, c'est l'immense centre récréatif, de \$14 millions, actuellement en construction (notre photo à droite) qui permettra de contourner la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. Ce centre récréatif, qui fera partie intégrante des Galeries de la Capitale, aura tous les ingrédients d'une foire et en même temps d'un salon ou d'une exposition, comme l'exige l'article 5.3, de la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux, pour autoriser l'ouverture des commerces le dimanche ou en dehors des heures d'affaires. Notre journaliste Guy Dubé a rencontré le directeur général des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois.

Les détails, page A-3



La structure qui abritera le centre récréatif est maintenant complétée. Au centre, l'emplacement de la patinoire; au-dessus, passe un pont suspendu; à gauche, il y aura de la place pour 40 boutiques, réparties sur deux niveaux. À droite, le directeur général des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois, pointe le dôme, où sera installée la grande roue.

**COUVRE-PLANCHER**  
**R. Simard** Enr.  
ESTIMATION GRATUITE  
À DOMICILE  
**647-3085**  
1945, de la Normandie, Québec

# LE SOLEIL

MARDI 15 DÉCEMBRE 1987  
QUÉBEC, 91<sup>e</sup> année, no 345

56 pages, 3 cahiers + 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢ **35¢**

**micro**  
SALON MODE  
Pour voir la Mode  
1017, boul. des Chutes  
Beauport, Québec  
(418) 661-2286

## Chez les commerçants

# Mollusques: la colère gronde



Après avoir vécu un «week-end de fou», M. Hugues Poulin, président de Ppissonnerie Québec, se voyait intimer l'ordre, hier, de détruire, cette fois, des stocks d'huîtres reçus il y a 15 jours et maintenant jugés impropres à la consommation humaine. Des centaines de caisses du même produit et de même provenance ont pourtant été vendues au cours des dernières semaines!

À Ottawa

## Enquête publique réclamée

◆ L'opposition à la Chambre des Communes s'en est de nouveau donné à cœur joie sur le dos du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social hier lors de la période de questions. M. Epp et son collègue des Pêches et Océans, Thomas Siddon, ont tous les deux été pris à

partie par les libéraux et néo-démocrates à cause des messages contradictoires diffusés vendredi dernier. Double démission et enquête publique complète ont été réclamées.

Page A-4

◆ Les grossistes et les distributeurs de poissons et fruits de mer du Québec haussent le ton et commencent en avoir ras le bol des tergiversations de Pêches et Océans et de Santé et Bien-être Canada. Hier encore, régnait une grande confusion, alors qu'une armée d'inspecteurs gouvernementaux étaient toujours à l'oeuvre pour retirer du marché des mollusques jugés dangereux pour la consommation humaine.

par Jacques DALLAIRE

L'Association des distributeurs de poissons et de fruits de mer a décidé de rassembler ses membres en réunion extraordinaire demain à Montréal, afin de tracer un premier bilan et préciser les actions à entreprendre suite au «vent de panique et de folie» qui subsiste depuis quelques jours.

«En fin de semaine, expliquait hier au SOLEIL M. Reynald Gagné, président de Delixio (le plus important distributeur d'aliments du Québec), on a détruit des stocks de pétoncles. Aujourd'hui, on nous dit qu'ils peuvent être consommés sans danger. Faudrait quand même se brancher!

Lire A-2, Mollusques...

## La pêche aux myes permise dans des zones contaminées

Page A-5

## LA MODE



## La garde-robe pour enfants

◆ Pour les Fêtes, la mode pour enfants se fait complice des goûts des parents. Après avoir été pratiques et rationnelles durant plusieurs mois, voilà que les parents se laissent entraîner à dépenser pour des tenues qui ne sont, en réalité, qu'une projection de leurs rêves d'enfants. La garde-robe des Fêtes pour enfants se diversifie et se présente en deux tendances majeures: les romantiques et les modernes.

Cahier C

## Les députés se voteront un cadeau du Jour de l'An

◆ Les députés de l'Assemblée nationale se voteront un cadeau du Jour de l'An cette semaine, avant l'ajournement des travaux parlementaires. Le leader du gouvernement, M. Michel Gratton, a présenté hier un projet de loi faisant passer leur salaire annuel de base de \$43,500 à \$52,788, le 1<sup>er</sup> janvier. A ce salaire, s'ajoute une allocation de dépenses, non imposable, de \$8,844 ce qui porte leur rémunération à \$61,632. Notre journaliste J.-J. Samson apporte plus de détails.

Page A-9

## Un boycottage fait perdre \$50 millions à Desjardins

◆ Le boycottage exercé depuis l'automne dernier par les courtiers d'assurance, qui annulent des polices venant à échéance pour les confier à d'autres compagnies, aurait fait perdre jusqu'ici plus de \$50 millions d'affaires au Mouvement Desjardins.

Page B-8

## LE SOMMAIRE

- Annonces classées .... C-6 à C-10
- Arts ..... A-13 à A-16
- Bridge ..... C-9
- Crayons de soleil ..... C-5
- Décès ..... C-11
- Économie ..... B-8 à B-12
- Éditorial ..... B-4
- Horoscope ..... C-9
- Mode ..... Cahier C
- Monde ..... B-5
- Mots croisés ..... C-7
- Mot mystère ..... C-8
- Où aller à Québec ..... A-14

## LA MÉTÉO



Ensoleillé en matinée puis ennuagement par la suite. Maximum de -3 à -5. Demain: neige et poudrière.

Détails, page C-6

# Ottawa pourrait obliger Air Canada à reprendre le service durant les Fêtes

◆ OTTAWA (PC) - Le ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, n'a pas éliminé la possibilité, hier, d'obliger la société Air Canada à reprendre le service pendant la période des Fêtes, tout en continuant à négocier avec son personnel non navigant.

La suggestion lui a été faite, aux Communes, par le député libéral Jacques Guibault, de Montréal, et le député conservateur Reg Stackhouse, de Toronto.

Air Canada, ont rappelé les deux députés, transporte habituellement presque la moitié des voyageurs canadiens

par air et il appartient au ministre d'assurer à ces gens qu'ils puissent visiter leurs parents et amis à Noël.

Le président d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, a déjà fait savoir qu'il faudrait trois jours à la compagnie pour faire voler ses appareils à nouveau, à la suite d'un règlement.

Ce qui signifie que c'est aujourd'hui que la question doit se régler, si le service doit reprendre vendredi, première journée de la période acheminée des Fêtes.

Lire A-2, Air Canada...

## Avec la réforme Paradis

# La plupart des assistés vont perdre de l'argent, selon le PQ

◆ Presque tous les bénéficiaires de l'aide sociale qui sont reconnus comme incapables de travailler recevront moins d'argent en 1989, malgré la réforme annoncée la semaine dernière, que si le gouvernement libéral avait simplement maintenu l'indexation trimestrielle de leurs prestations à la hausse du coût de la vie. C'est ce qu'a indiqué hier Mme Louise Harel, porte-parole de l'Opposition péquiste dans ce dossier.

Page A-8

DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • REER • PLANIFICATION SUCCESSORALE • FEA • DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE

**"Des conseillers financiers professionnels"**  
Jean Roy  
Comédien

**DÉPÔT GARANTI**

10 1/2%	10%
5 ans*	3 ans*
9 1/4%	6 1/2%
1 an*	30 jours

60 ans et plus: - 1% \* taux annuel

**PRÊT HYPOTHÉCAIRE**

1 an*	3 ans*	5 ans*
10 1/4%	11%	11 1/2%

\* Financement possible jusqu'à 95%

**DEUX INNOVATIONS**

**COMPTE-CHEQUES ACTIF**  
à intérêt quotidien  
Le compte le plus efficace qui soit pour gérer vos affaires courantes.

**COMPTE D'ÉPARGNE PLACEMENT**  
à intérêt progressif basé sur le marché monétaire  
Conçu pour ceux qui regardent à la fois sagesse et rendement élevés.

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

PLACE D'YOUVILLE 692-1221  
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221  
PLACE IBERVILLE II 659-1814

institution agréée à la Régie de l'assurance-dépenses du Québec  
Membre de la Société d'assurance de l'Ontario

## SUITES de la première page

### Mollusques...

#### Pertes énormes

«Depuis l'alerte aux moules au début du mois, nous avons subi des pertes d'au moins \$75,000, poursuit M. Gagné. Et je ne parle que de pertes de produits, ce qui ne comprend pas les coûts de transports et de manutention. Une chose certaine, ajoute-t-il, il y a quelque part qui va absorber les pertes.»

Le président de Dellixco a laissé savoir que «si le fédéral n'a pas de programme de compensation, nous examinons attentivement l'aspect légal de toute cette affaire.» M. Gagné n'a pas voulu dire si Dellixco entendait engager des poursuites, si son entreprise ne touche pas un dédommagement.

D'après M. Gagné, il serait, de toute façon, illusoire de vouloir relancer les producteurs, c'est-à-dire les pêcheurs des régions concernées, car ils ne pourraient absorber à eux seuls de telles pertes.

#### Week-end «de fou»

Même son de cloche du côté de Poissonnerie Québec, où le président de l'entreprise, M. Hugues Poulin, déclarait avoir passé «une fin de semaine de fou!» Poissonnerie Québec a entamé des négociations avec ses fournisseurs, mais, dans le commerce des poissons et fruits de mer, note M. Poulin, «il n'y a pas de contrat. C'est comme à la bourse, c'est une question de confiance mutuelle. Mais, déjà, les producteurs du Nouveau-Brunswick refusent de reprendre les stocks.

«Aujourd'hui (lundi), c'est encore le fouillis, c'est très difficile à suivre, poursuit M. Poulin. En soi, ajoute le président de Poissonnerie Québec, la toxine affectant des mollusques ne constitue pas un phénomène extraordinaire. Ça a pris des proportions incroyables quand une cinquantaine de personnes ont été affectées et pourtant, il s'est vendu des centaines de milliers de moules!»

M. Poulin en a surtout contre la manière dont le fédéral est intervenu dans le dossier. «Il m'arrive de changer d'idée, mais pas 10 fois dans la même heure. Ça été présenté d'une façon tellement hâtive qu'il y a eu un effet de panique et les gens se sont affolés. Nous-mêmes, nous avons subi des réductions de ventes de 50 pour 100 dans nos établissements de détail en fin de semaine.

«Il me semble, poursuit le président de Poissonnerie Québec, que quelqu'un de responsable quelque part aurait dû intervenir pour clarifier la situation dès le départ.» Interrogé à savoir si l'on avait manqué de sérieux ou de rigueur quelque part, M. Poulin a eu cette réplique: «De sérieux, non. De rigueur, ça, c'est une autre histoire.» Toute la réponse tenait dans son regard!

#### Encore hier

Santé et Bien-être lançait une alerte vendredi, mais le texte touchant cette mise en garde a été modifié une dizaine de fois au cours du week-end, avant que l'on sache finalement que les huîtres, les palourdes, les myes et les moules pêchées tout au long de la côte est nord-américaine, de Terre-Neuve à la Floride, sont en cause.

Dans tout ce brouhaha, d'autres mollusques, comme les pétoncles, et certains crustacés, tels les crevettes, les crabes et les homards ont aussi été associés à cette vaste campagne, ajoutant à la confusion tant auprès des grossistes, des distributeurs et des commerçants qu'auprès des consommateurs.

Ces derniers produits n'étaient pourtant pas touchés, mais, encore hier, des fournisseurs ont retenu leurs expéditions de pétoncles, parce que subsistait un doute. Et, si en fin de semaine ordre était donné de retirer les mollusques suspects, hier il fallait les détruire!

Pendant ce temps, les recherches en laboratoire se poursuivent toujours, afin d'identifier la mystérieuse toxine que contenaient d'abord des moules de l'Île-du-Prince-Édouard et qui pourrait se retrouver dans toutes les régions de la côte est nord-américaine.

Quant à l'état des cinq personnes de la région de Québec toujours hospitalisées après avoir consommé des moules, le Dr Guy Sansfaçon, du Centre de toxicologie du Québec a qualifié, hier, de stationnaire l'état de trois des malades. Une autre repose dans un état stable, alors qu'une autre encore, alitée à l'Hôtel-Dieu de Québec, prend du mieux. ●

### Air Canada...

Un ordre du Parlement de retour au travail des travailleurs au sol devra se faire, si telle est la solution trouvée, avant que ne débutent les vacances parlementaires, soit vendredi.

#### Médiation

M. Bill Kelly, sous-ministre adjoint du Travail, a fait savoir, lundi, que les deux parties étudiaient actuellement une offre qu'il leur a soumise.

«Les deux prochains jours décideront de tout», a déclaré M. Kelly.

Air Canada a interrompu son service le 27 novembre dernier, à la suite de grèves sélectives que la compagnie jugeait trop nombreuses.

Le principal point en litige demeure toujours l'indexation du régime de retraite. Le syndicat soutient que cette indexation pourrait provenir des intérêts en surplus générés par le fonds de pension de \$2 milliards.

La compagnie, par contre, rétorque que l'indexation coûterait \$12 millions par année et que cette somme devrait être défrayée par une augmentation des prestations des salariés au régime de pension.

Du côté salarial, le syndicat réclame des hausses de six pour 100 au cours de chacune des deux années du contrat, tandis que la compagnie offre quatre, quatre et cinq pour 100 dans une convention collective de trois ans. ●

### Écrasement d'Air India Des enregistrements effacés par le SCRS

♦TORONTO (PC)- Des enregistrements qui auraient pu fournir des indices sur la cause de l'écrasement du jet d'Air India en juin 1985 ont été effacés par le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), a révélé hier le réseau anglais de Radio-Canada.

On ne sait pas encore quel impact ce geste aura sur l'enquête de la GRC portant sur cet écrasement d'avion qui pourrait avoir été provoqué par l'explosion d'une bombe.

Le commissaire de la GRC Norman Inkster et le directeur du SCRS Reid Morden ne croient pas que l'enquête en soit gravement affectée.

Toutefois, une source citée dans l'émission d'affaires publiques The Journal mentionne: «personne ne semble savoir ce qui a été effacé exactement, alors nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point l'enquête sera touchée.»

L'information qui a été perdue avait été obtenue par le SCRS alors qu'il surveillait des militants sikhs avant et après l'écrasement du jet

d'Air India au large de l'Irlande qui avait fait 329 morts.

Lorsque la GRC a tenté de prendre connaissance cette année des bandes enregistrées concernant un des suspects, on a découvert que le SCRS les avait effacées.

M. Morden n'a pas expliqué pourquoi ces enregistrements ont été effacés mais il a laissé entendre qu'ils n'avaient pas été jugés importants alors.

En vertu de la loi, le SCRS ne peut conserver dans les dossiers que les informations absolument nécessaires à une enquête en cours, a précisé M. Morden.

De son côté, M. Inkster a déclaré que la GRC n'a pas renoncé à l'espoir de réunir suffisamment de preuves pour porter des accusations. ●

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 14 décembre

1-9-9

6-5-7-6

## Sida: l'Église américaine divisée

♦WASHINGTON (AFP) - La publication par la Conférence épiscopale américaine d'un document acceptant pour la première fois que des programmes d'éducation sur le sida comportent des informations sur les préservatifs a suscité une vive controverse au sein de l'Église, dont les éléments conservateurs ont poussé les hauts cris.

«L'abstinence est le seul moyen moralement acceptable d'éviter la transmission sexuelle du sida», ont déclaré 15 évêques conduits par l'archevêque de Boston Bernard Law, alors que le cardinal John O'Connor de New York déplorait la «sérieuse confusion» entretenue par le document et affirmait qu'il n'en suivrait pas les recommandations.

Mais le président de la Conférence épiscopale, Mgr John May, a

défendu ce texte, qui constitue la première prise de position de fond de l'Église américaine en matière de sida et qui se prononce par ailleurs contre toute violence ou discrimination à l'encontre des victimes de la maladie et contre les tests de dépistage obligatoire.

«Si nous n'avions pas abordé de tels aspects du phénomène sida, a déclaré Mgr May, les gens n'en auraient eu connaissance que par des campagnes d'information trompeuses destinées à vendre certains produits ou à faire la promotion du 'sexe sans danger', sans perspectives morales.»

Les auteurs du document, publié jeudi dernier, avaient pourtant été prudents. Évitant d'employer le mot préservatif (remplacé par «moyen prophylactique»), ils avaient souligné que les informa-

tions à ce sujet n'étaient acceptables que dans le contexte de l'enseignement de l'Église sur «l'abstinence en dehors du mariage et la fidélité dans le mariage».

#### Une première

C'était malgré tout une «première», et les réactions n'ont pas tardé. Durant le week-end, submergée par les coups de téléphone, la Conférence épiscopale devait faire une mise au point, soulignant que l'Église ne revenait pas sur sa condamnation de toute pratique contraceptive. Ce qui n'a pas empêché la polémique de s'étendre. Dimanche, à la sortie de la cathédrale St-Patrick de New York, le cardinal O'Connor qualifiait le document de «très grave erreur» et indiquait que de nombreux autres évêques ne tiendraient pas compte du texte.

Les catholiques conservateurs n'ont pas apprécié que le document n'ait été approuvé que par les 50 membres du bureau administratif de la Conférence épiscopale, sans débat au sein d'une réunion des 300 évêques américains. Un porte-parole de la Conférence épiscopale, M. Carl Eifert, a souligné que le texte n'avait pu être rédigé à temps pour la dernière assemblée, en novembre, et que, compte tenu du caractère d'urgence de l'épidémie du sida, cette prise de position ne pouvait attendre la prochaine réunion, en juin prochain.

C'est ce qu'ont souligné plusieurs évêques et diocèses «progressistes», dont le diocèse de Cleveland (Ohio) qui a indiqué avoir devancé les recommandations sur les préservatifs depuis déjà deux ans. ●

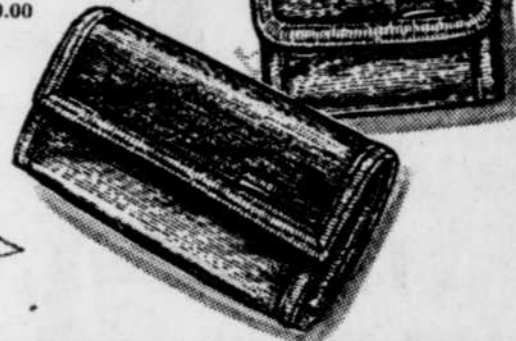
## ★ la magie de Noël ★

pour elle... pour lui... c'est la boîte-cadeau simons!



LA BLOUSE BLANCHE COL DENTELLE: POUR TWIK, TOUTE UNE COLLECTION DE BLOUSES BLANCHES EN COTON, COLS BRODÉS, COLLERETTES EN DENTELLE, PLUS TUXEDO 24.95

LES PORTE-MONNAIE À COMPARTIMENTS: PRATIQUES, AMUSANTS EN CANEVAS DE NYLON ROUGE, JAUNE, FUCHSIA, NOIR, GRIS, TAUPE, FORMAT CHEQUIER 16.50. PORTE-MONNAIE 10.00



LE CHAPEAU JACQUARD ANGORA: TRICOT MAIN, STYLE PÉRUVIEN LE CHAPEAU À BORD TOURNÉ AVEC JACQUARD EN LAINE ANGORA BLANC SUR ROSE, BLEU, VERT, NOIR. 38.00



LE PULL JACQUARD NORVÉGIEN TWIK: LE CADEAU EXCLUSIF DANS LA BOÎTE SIMONS, LE PULL LAINE SHETLAND À MOTIF NORVÉGIEN CONTRASTANT À L'ENCOLURE. 4 COMBINAISONS DE COULEURS 39.95



LE GANT DE CUIR DOUBLE: UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE, DES GANTS DE CUIR ULTRA-SOUPLE À OFFRIR EN NOIR, BRUN FONCÉ, TAUPE, BLEU, GRIS, ROUILLE, ROYAL 19.99



la maison  
**simons**

PLACE BTE-PDY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

NOS TROIS MAGASINS SERONT OUVERTS TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 21 HRES. SAMEDIS INCLUS, SAUF QUÉBEC, SAMEDIS FERMETURE À 18 HRES.

# Les Galeries de la Capitale ouvriront le dimanche dès le printemps prochain



♦ Les Galeries de la Capitale pourraient bien devenir le premier centre commercial au Québec à ouvrir ses portes le dimanche, à compter du printemps prochain.

par Guy DUBÉ

Selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL, c'est l'immense centre récréatif actuellement en construction qui permettra de contourner la loi sur les heures d'af-

aires des établissements commerciaux.

Interrogé à cet effet, hier, le directeur général des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois, a reconnu qu'une demande en ce sens doit être incessamment adressée au ministère de l'Industrie et du Commerce. C'est bel et bien l'intention du centre commercial d'ouvrir ses portes le dimanche, dès que l'immense complexe récréatif sera com-

plété, à la fin du mois d'avril prochain.

La direction du centre basera son argumentation sur l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. Il est en effet prévu dans la loi que le ministre peut autoriser l'ouverture des commerces, le dimanche ou en dehors des heures d'affaires, « lorsque les établissements sont situés dans une région touristique (comme c'est le cas pour Québec) ou lorsque

se produit un événement spécial comme un festival, une foire, un salon ou une exposition ».

Tous les ingrédients sont là

L'immense centre récréatif de \$14 millions, qui fera partie intégrante des Galeries de la Capitale, aura tous les ingrédients nécessaires d'une foire et en même temps d'un salon ou d'une exposition.

Qu'il suffise de mentionner des montagnes russes de 470 mètres de longueur et filant à 50 km/h, une grande roue de 16 mètres montant jusque dans le dôme et avec pleine vue sur Québec, un carrousel à deux niveaux (qualifié de véritable pièce de collection), une montgolfière mécanique (la plus grosse en son genre au monde), plusieurs autres manèges que l'on rencontre habituellement dans les fêtes foraines, un zoo pour enfants, un château féérique dans lequel les plus jeunes pourront se promener, un salon où seraient présentées des expositions sur les récentes découvertes technologiques, une patinoire aussi grande que celle du Colisée et où iraient s'entraîner les Nordiques de temps à autre, un anneau de glace, un golf miniature, un terrain de jeux pour les enfants, une garderie, un train avec rails suspendus, un ascenseur panoramique, un pont suspendu, etc.

La nouvelle aile ouest du centre commercial, qui comptera trois niveaux, abritera en outre une quarantaine de nouvelles boutiques et un restaurant McDonald's de 5 500 pieds carrés. Ces 40 nouveaux magasins s'ajouteront aux 190 déjà existants, dont les plus grands sont Eaton, La Baie, Woolco et Simons. Bien sûr, l'intention d'ouvrir le dimanche s'applique à la grandeur du

centre commercial, mentionne le directeur général des Galeries de la Capitale.

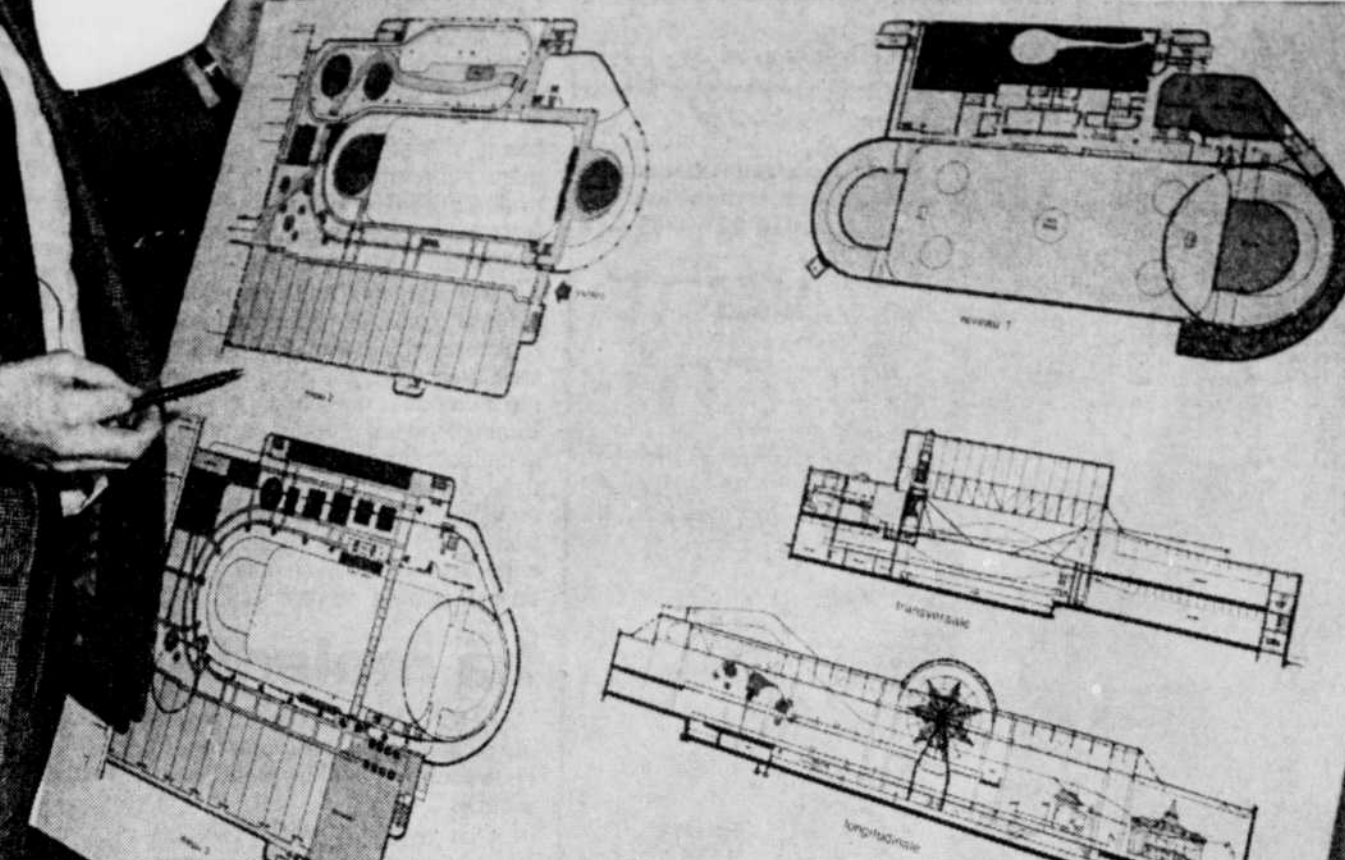
Architecture complexe

Près de 20 000 personnes pourront circuler en même temps dans la nouvelle partie, estime M. Bois. « Et, s'il le faut, nous agrandirons le stationnement, ça ne nous cause aucun problème ici puisqu'il est quasi illimité. »

Plus d'une centaine d'ouvriers travaillent présentement à la construction de l'immense centre récréatif des Galeries de la Capitale. L'échéancier, prévu pour la fin du mois d'avril 1988, sera respecté, assure M. Bois, précisant qu'il s'agit probablement là de l'architecture la plus complexe qui s'est faite à Québec jusqu'à maintenant, parce qu'elle est complètement intégrée et pensée en fonction des jeux mécaniques, comme les montagnes russes.

Le parc d'attraction et les nouvelles boutiques créeront 300 emplois. Aucun coût additionnel ne sera demandé aux commerçants. « D'ailleurs, on ne veut faire aucun profit avec ces jeux, » ajoute le directeur général. L'accès sera gratuit et un tarif minime sera exigé pour utiliser les manèges.

Quant à la patinoire de \$1 million, qui deviendra un anneau de glace simplement en enlevant les bandes aux extrémités, elle sera en opération 12 mois par année. Sa vocation sera d'abord et avant tout axée sur le patinage récréatif; mais la direction a également pensé à des pratiques des Nordiques, à des compétitions de patinage artistique, à des rencontres pee wee et à des compétitions pour le patinage de vitesse. ●



Le Soleil, Jean Vallières

Le directeur général des Galeries de la Capitale, M. Yves Bois, explique ce que l'on retrouvera sur les trois niveaux du centre récréatif.

## Maison pour sidatiques dans St-Pie X

# La réunion du MIELS n'attire qu'une poignée d'opposants

♦ En dépit d'une pétition de quelque 1 500 noms contre l'implantation d'une maison de transition pour sidatiques dans Saint-Pie X, une quinzaine de résidents de ce secteur seulement se sont pointés, hier soir, à la soirée d'information du Miels-Québec, le promoteur de ce projet, au cégep de Limoilou. Comme s'il y avait plus de mal appréhendé dans cet arrondissement que de peur réel.

par Roger BELLEFEUILLE

Ni l'âme dirigeante de ce mouvement d'opposition, M. Roger Bourgeois, ni le conseiller du Progrès civique pour Saint-Pie X qui porte le flambeau de la résistance à l'hôtel de ville de Québec, n'étaient sur place pour défendre leur cause. Pourtant 35 invitations avaient été formellement adressées aux éventuels voisins immédiats.

L'une des propriétaires « menacées », Mme Violette Mercure, a résumé avec fermeté et conviction les

doléances que soulèvent ce projet contesté: dévaluation immobilière, présence déjà nombreuse de diverses ressources communautaires (HLM, ex-patients psychiatriques, ex-détenus) et va-et-vient plus intense dans le voisinage.

Elle-même et les quelques autres intervenants se sont empressés aussi de vanter les mérites et les vertus d'une telle oeuvre humanitaire... qu'ils verraient fort bien cependant dans un autre quartier.

Trois personnes ressources, outre le président du Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida à Québec (MIELS), M. René Raymond, se sont efforcés de situer les tenants et les aboutissants du sida et de la ressource projeté dans leur juste perspective. Ce sont Mme Colette Lachance du DSC de Saint-Sacrement, M. Jean Lapointe, volet technique et le Dr Louise Côté, microbiologiste et infectiologue au CHUL.

L'auditoire a ainsi appris que la

bâtisse du 2669 de la Ronde n'accueillera pas plus de sept personnes à la fois pour des séjours temporaires et qu'elle gardera son allure résidentielle. Il ne s'agira donc pas d'un mini-hôpital. Si cette adresse a été choisie c'est que la maison était à vendre et qu'elle correspondait en tout point quant à son prix et à sa dimension à ce qui était envisagé.

Quant au danger du sida, l'assistance s'est fait rappeler que ce virus ne se transmet que par le sang et le sperme, qu'il ne s'attrape pas dans les toilettes publiques, ni sur une poignée de porte, encore moins par une piqure de maringouin. Le sida, a fait valoir le Dr Côté, est avant tout un problème humain qui ne pose aucun danger si l'on connaît bien ses modes de transmission.

Optimiste, le président du MIELS s'est dit convaincu qu'à la longue cette ressource se fondera dans le décor de la rue de la Ronde et que les craintes anticipées s'estomperont d'elles-mêmes. ●



Le Soleil, René St-Pierre

La première phase des travaux de rénovation et d'aménagement du Capitol est commencée et durera un an.

## Les rénovations du Capitol ont débuté pour de vrai

♦ Les travaux de rénovation du Capitol ont débuté pour de vrai, hier. Il aura donc fallu attendre six ans pour voir des ouvriers au Capitol depuis que l'édifice, symbole de la place d'Youville, fut laissé à l'abandon par les Cinémas unis (Famous Players).

par Louis-Guy LEMIEUX

L'architecte en charge du projet, M. Pio Bégin, a confirmé, hier, que la première phase des travaux d'aménagement du Capitol était bel et bien commencée. Elle devrait être terminée dans un peu plus d'un an.

Il s'agit pour le moment de démolir les deux annexes dont l'ancienne tabagie qui séparait le

Capitol du mur de l'Artillerie et qui deviendra un passage piétonnier. Dès février, les travaux deviendront plus spectaculaires avec le curetage de l'édifice quart-de-rond, soit la façade de la rue Saint-Jean.

Rappelons que, grâce à son statut de « monument classé » et à un investissement privé de \$15 millions du groupe Gestion Norcadé, l'édifice du Capitol sera préservé architecturalement parlant.

Le Capitol deviendra un mini-centre commercial de 110,000 pieds carrés d'espaces locatifs (et 40,000 pieds de stationnement souterrain) auquel s'ajoutera une salle de spectacles.

Le complexe du Capitol s'étendra, de sa façade prestigieuse

sur la rue Saint-Jean jusqu'à la rue Richelieu, derrière. Entre les fortifications et la tour actuelle du Capitol, un passage piétonnier découvert permettra de rejoindre la rue Richelieu. Sur cette rue, on construira, dans la continuité du complexe, un édifice à bureaux de huit étages.

Rappelons encore que, selon les projets des architectes Pio Bégin et Christian Soucy, un curetage complet sera fait de la vieille tour et des espaces à bureaux y seront aménagés. Le vestibule, le hall et le magnifique foyer seront restaurés intégralement.

L'architecte Pio Bégin pouvait en outre donner l'assurance, hier, qu'une salle de spectacles serait aménagée dans le nouveau Capitol. ●



Le Soleil, Jacques Deschênes

À peine une quinzaine de résidents de Saint-Pie X se sont déplacés pour s'enquérir eux-mêmes du projet de maison de transition pour sidatiques dans ce secteur.

**DEMAIN** DANS LE SOLEIL **CAHIER LA TABLE DES FÊTES**

# Jake Epp est jugé trop lent et trop rapide...

OTTAWA - Après avoir mis en danger la santé des Canadiens en n'interdisant pas assez tôt la consommation des moules, le ministre Jake Epp a réussi dans un deuxième temps à mettre en péril toute l'industrie de la pêche en sonnant une alerte tous azimuts totalement injustifiée.

par Pierre-Paul NOREAU

L'opposition à la Chambre des Communes s'en est de nouveau donné à cœur joie sur le dos du ministre de la Santé nationale et du

Bien-Être social hier lors de la période de questions.

M. Epp et son collègue des Pêches et Océans, Thomas Siddon, ont tous les deux été pris à partie par les libéraux et néo-démocrates à cause des messages contradictoires diffusés vendredi dernier. Double démission et enquête publique complète ont été réclamées.

Selon l'opposition, c'est au total une dizaine de fois que la liste des interdits a été modifiée, jetant le discrédit sur l'ensemble des prises des pêcheurs canadiens. Les accusa-

tions de manque de discernement sont venues tout particulièrement des pêcheurs de homards et de crevettes dont les captures devaient en bout de ligne recevoir droit de cité dans les présentoirs des poissonneries.

Pour la libérale Sheila Copps, M. Epp a totalement perdu la confiance des Canadiens à la suite de ces histoires. « À cause de la pression politique causée la semaine dernière par l'affaire des empoisonnements aux moules, M. Epp a cédé à la panique vendredi dernier et a pris une décision sans vraiment mesurer

ce qu'elle impliquait, faisant tort à toute l'industrie canadienne de la pêche. »

Pour Mme Copps, il est par ailleurs inadmissible de constater que les produits de la mer du Canada et des États-Unis n'ont pas droit au même traitement. Les premiers ont été retirés des réfrigérateurs des marchands sans autre forme de procès, alors que ceux de nos voisins du Sud passent à une inspection à la frontière qui, si elle n'est pas négative, leur permet d'être acheminés aux détaillants canadiens.

« À ce que je sache pourtant, les mollusques ne font pas de différence de frontière sous la mer. »

## Pas de confusion

Le ministre Epp s'est quant à lui âprement défendu d'avoir semé la confusion avec des messages de différente teneur vendredi dernier. Il admet tout au plus qu'un communiqué erroné transmis par une agence de presse a été corrigé moins d'une vingtaine de minutes après son arrivée dans les salles de nouvelles.

Le ministre de la Santé a invoqué tout au long de son argumentation que cette fois on ne pouvait lui reprocher d'avoir omis de prendre en considération la santé des Canadiens dans sa décision. L'alerte élargie lancée vendredi s'explique tout simplement par le fait que le problème n'était pas géographiquement concentré et que la toxine avait été trouvée ailleurs que dans les moules, et notamment dans les huîtres.

Selon le ministre, toutes les mesures sont maintenant en place pour régler cette question. Un numéro sans frais a été mis en place pour répondre aux questions des consommateurs; les produits jugés dangereux sont totalement retirés du marché; les nouveaux arrivages de la mer vont être inspectés pour y déceler les dangers et, enfin, les recherches se poursuivent un peu partout au pays et ailleurs

dans le monde pour identifier la toxine inconnue.

Pour le gouvernement conservateur, cette histoire arrive évidemment à un bien mauvais moment, volant la vedette au dossier plus favorable du libre-échange.

On a cependant soigneusement évité jusqu'ici d'ajouter le ministre des Pêches comme cible à l'opposition, son collègue Epp ayant jusqu'ici été le seul à se débattre en Chambre et devant la presse.

## Une question politique

Par ailleurs, le député conservateur Charles-Eugène Marin de la Gaspésie, n'a pas caché hier, lorsqu'il rejoint à son bureau de circonscription, que cette histoire affectait tous les pêcheurs.

Contrairement à l'analyse qui prévaut à Ottawa où la performance du ministre Epp est fortement sujette à critique, M. Marin soutient qu'en Gaspésie, les pêcheurs s'en prennent surtout à l'opposition qui, sans égard aux conséquences, a attiré l'attention de manière négative sur les produits canadiens de la mer, créant la panique.

« L'intervention gouvernementale trop rapide a été exploitée à des fins politiques » juge-t-il, sans cependant mettre le blâme sur son ministre, pointant plutôt les fonctionnaires qui l'auraient fort mal conseillé selon du moins ce que certains croient dans sa région. ●

## La maladie court encore

MONTRÉAL (PC) - La maladie de la moule court toujours et la recherche pour la découvrir piétine.

À ce jour, plus de 100 cas d'intoxication ont été signalés au pays, dont 75 au Québec. Mais les chercheurs, répartis dans 12 laboratoires à travers le pays, tardent toujours à identifier la toxine meurtrière.

Un seul et fragile consensus se dégage: la toxine inconnue est tout à fait naturelle.

« L'état de la recherche nous porte à croire que la toxine n'est pas présente dans l'eau à la suite d'un incident écologique comme un déversement de pesticides ou d'herbicides utilisés à des fins agricoles, ou encore la présence de métaux lourds. Nous recherchons plutôt une neurotoxine naturelle qui se

retrouve dans le plancton », a dit au Devoir M. Réal Boucher, porte-parole des chercheurs.

À Washington, un porte-parole du « US Food and Drug Administration » a fait savoir que les autorités américaines n'allaient pas retirer du marché les mollusques en provenance de leur côte Est, même si le gouvernement canadien l'a fait.

Par ailleurs, rien jusqu'à maintenant ne permet d'affirmer que M. Albert Pomeroy, 71 ans, est mort d'une intoxication due aux moules.

Tant que toutes les analyses biochimiques et toxiques n'auront pas été complétées, tout ce que l'on peut dire, a déclaré hier le coroner Michel Larose, c'est que les causes du décès sont indéterminées. ●

**LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.**

2299, Versant nord, Ste-Foy, Qué. G1N 4G2 - Tél.: 688-1943

**LES SPÉCIALISTES DU JEU ÉDUCATIF VOUS SOUHAITENT LA BIENVENUE**

**RÉCLAME DU TEMPS DES FÊTES**

**20%** DE RABAIS SUR TOUS LES JEUX ET DÉCORATIONS DES FÊTES EN MAGASIN

**DES MILLIERS DE JEUX EN INVENTAIRE**

choix de marionnettes  
casse-tête en bois et autres  
jeux de construction  
jeux démontables pour tous les âges

AUSI BEAU CHOIX DE CRÊCHES — PERSONNAGES DE CRÊCHE — CENTRES DE TABLE — COURONNES DE NOËL — GUIRLANDES, ETC., ETC.

RABAIS IMPORTANTS SUR PLUSIEURS ARTICLES POUR LA MAISON, LE BUREAU, L'ÉCOLE...

Heures d'ouverture - heures normales des magasins  
Cartes MasterCard et Visa acceptées



*Madeline Labrecque*

2900, chemin Saint-Louis  
Place Saint-Louis-de-France, Sainte-Foy  
1-418-651-3751



**VENTE JUSQU'À 50% SUR LA PLUPART DE NOS VÊTEMENTS DE SAISON**

Commencant aujourd'hui



Toute vente finale — Aucune mise de côté

Façon civilisée de satisfaire votre appétit de puissance:  
la nouvelle Audi 90 quattro.

Les plus raffinés d'entre nous doivent parfois céder aux élans primitifs qui sommeillent en eux. C'est ce qui nous fait trouver tant de charme à la nouvelle Audi 90 quattro.

Charme sous lequel Automobile Magazine tomba: «La quattro est la rare synthèse d'un châssis de rallye pure race, d'un moteur aussi puissant que frugal et de la plus séduisante carrosserie que l'on puisse acheter. Nous en sommes fous.»

Nos ingénieurs, gens pratiques et précis, s'exprimeraient de façon plus terre à terre. Ils vous rappelleraient que le nouveau 2,3 litres à longue course développe 130 cv et 140 pi-lb de couple; qu'il est capable sur «l'Autobahn» de vous mener, pour votre grande joie, à 204,8 km/h.

Ils se croiraient aussi obligés de mentionner que l'ingénieuse boîte à laquelle la quattro doit son nom utilise au mieux cette puissance en la répartissant à chaque instant sur les quatre roues; résultat: traction, stabilité et sécurité accrues.

N'oublions pas non plus le système de freinage antiblocage (ABS), la carrosserie entièrement galvanisée, les ceintures de sécurité avant à pré-tension automatique d'urgence - nouveau facteur de sécurité.

Un dernier mot: comme toutes les Audi, la 90 quattro s'accompagne de la Carte Audi, expression de confiance absolue en nos produits, qui couvre pratiquement tous les aspects de l'entretien et des réparations pendant trois ans.

Pour plus de détails, voir le concessionnaire Audi de votre localité. L'homme le mieux placé pour satisfaire les élans de votre curiosité.



À l'avant-garde du génie automobile.



**Pêche de myes dans des zones contaminées**

**Ottawa a émis un permis à des Québécois**

♦ MONTREAL (PC) - Pêches et Océans Canada a accordé en février dernier à deux entreprises de la Côte-Nord un permis les autorisant à pêcher des myes « clams » dans deux zones officiellement classées comme contaminées par Ottawa, rapporte aujourd'hui le quotidien Le Devoir.

Ces deux entreprises, la Conserverie polyvalente de Rivière-Porneuf et Les Produits de la Gaspésie Inc., récoltent ensemble l'essentiel des 800 tonnes de myes pêchées chaque année au Québec au profit du marché américain. Les myes sont des mollusques qu'amateurs et compagnies désignent souvent sous le nom de « palourdes » comme traduction du mot anglais « clam ». La nouvelle traduction est désormais adoptée sur la plupart des étiquettes où on peut désormais lire « chaudière de myes » comme équivalent du classique « clam chowder ».

Selon Le Devoir, les services d'inspection fédéraux ont, par un permis octroyé le 3 février à la Conserverie Polyvalente de Rivière-Porneuf, autorisé cette entreprise à pêcher des myes dans au moins 30 zones coquillères dont la qualité de l'eau n'a pas été vérifiée une seule fois en dix ans par Environnement Canada, ce qui contrevient aux règles du Traité sur l'Inspection des zones coquillères, signé en 1948 avec les États-Unis.

Le permis de pêche accordé à la

Conserverie polyvalente l'autorisait à pêcher dans la baie de la Rivière Blanche secteur N-4.3 et dans la zone de Papinachois secteur N-5.2.1 près de Rivière-Porneuf.

Un autre permis, émis le 24 janvier dernier, permet aux Produits de la Gaspésie Inc., située à Pointe-aux-Outardes, sur la Côte-Nord, de pêcher aussi dans le secteur de Papinachois N-5.2.1.

Or, précise le quotidien montréalais, des tests dont les résultats ont été transmis à Pêches et Océans trois mois avant l'émission des deux permis indiquaient que l'eau des deux bancs de myes dépassait les normes fédérales sur la contamination bactérienne.

Cette norme stipule qu'un secteur doit, pour demeurer « ouvert » à la pêche, afficher moins de 43 coliformes dans moins de 10 pour 100 des échantillons. Or les tests effectués par le consultant d'Environnement Canada, la firme Jean Béland Inc. de Québec, démontrent qu'à l'été 86, la norme de 43 coliformes a été dépassée sur les cinq lieux de prélèvement dans des proportions de 20, 13, 13, 53 et 40 pour 100 des échantillons.

Dans la zone Papinachois, où pêchent les deux entreprises, trois secteurs affichaient des concentrations de bactéries supérieures à la norme dans respectivement 16, 56 et 40 pour 100 des échantillons.

Les données établissant la contamination des deux zones durant l'été 86 ont été communiquées à Pêches et Océans par Environnement Canada au mois d'octobre.

Interrogé par Le Devoir, M. Béland a déclaré: « Je n'ai jamais eu de mandat pour transmettre à Pêches et Océans pendant la saison de pêche d'été les résultats des tests que nous effectuons pour Environnement Canada ». Il a indiqué que « même si une pêche a pu être pratiquée dans les deux zones, en principe, Pêches et Océans vérifie les stocks à l'usine de décoquillage. Mais j'admets, ajoute-t-il, qu'une inspection sur une base d'échantillon peut laisser passer des cas ».

Selon une source bien au fait du dossier à Pêches et Océans, les risques qui ont été courus avec les normes d'inspection en vigueur auraient pu compromettre pour des années le marché des Québécois aux États-Unis si un seul cas sé-

rieux était survenu, ce qui peut arriver sans préavis comme on le voit ces jours-ci avec les moules.

Le Devoir révélait récemment

que les Inspecteurs du Food Drug Administration (FDA) de Washington en sont venus à la conclusion à la suite d'un récent voyage au Québec que les contrôles fédéraux de la

qualité de l'eau dans les zones coquillères du Québec ne rencontrent pas les exigences américaines, ce qui pourrait affecter nos exportations de myes l'an prochain. ●

**Mme Blais-Grenier contredit Mulroney sur l'aide à Haïti**

♦ OTTAWA (PC) - La députée conservatrice Suzanne Blais-Grenier a contredit hier le premier ministre Brian Mulroney sur le sort de l'aide économique consacrée à Haïti par le Canada.

En conférence de presse à Ottawa, Mme Blais-Grenier a en outre donné un appui tacite à l'appel lancé par la communauté haïtienne québécoise en faveur du remplacement de l'ambassadeur canadien à Port-au-Prince, M. Claude Laverdure, soupçonné dans les milieux d'opposition de connivence avec le chef de gouvernement haïtien, le général Henri Namphy.

Il ne fait aucun doute, a indiqué la députée du comté de Rosemont, que le gouvernement Namphy détourne en partie, sinon en totalité, l'assistance économique canadienne destinée en principe aux Haïtiens les plus démunis.

Alors qu'il quittait les Communes, M. Mulroney a catégoriquement nié que le gouvernement Namphy s'approprie par divers moyens l'aide fédérale, évaluée cette année à environ \$15 millions.

« Couper l'assistance canadienne équivaldrait à couper les vivres à ceux qui en ont vraiment besoin », a soutenu le premier ministre.

Sa ministre des Relations internationales Monique Landry a de son côté réaffirmé hier que « pas un sou de l'aide canadienne ne passait par les mains du gouvernement haïtien ». ●

**Solde**

**20% à 50% de rabais**

Sur vêtements automne-hiver

Nos exclusivités: • Yohji Yamamoto • Adolpho Dominguez

• Kenzo • Jeff Sayre

ainsi que Hugo Boss, Newman

**Louis Laflamme Inc.**

vêtements pour hommes

2, côte de la Fabrique, Québec, Qc (418) 692-3774

Une étoile filante... un souhait formulé!

La montre au quartz\* pour homme, à porter par elle... **LE TEMPS LIBÉRÉ!**

La broche de marcassite\*\* et nacre de perle... **LA LUMIÈRE CAPTÉE!**

Le collier (16 po.)\*\*\* en or jaune 14K... **LE RÊVE DORÉ!**

**L'Orfèvrerie Laurier... un vœu exaucé!**

**Orfèvrerie Laurier Inc.**  
Place Laurier  
Ste-Foy  
Tél.: 656-9742

Nous emballons vos cadeaux gratuitement

\* S. 7015  
\*\* S. 22010  
\*\*\* S. 445101

**RENSEIGNEMENTS SUR LES MOULES, PALOURDES, HÛITRES ET QUAHAUGS DE L'ATLANTIQUE**

À compter du 15 décembre 1987, les moules, palourdes, huîtres et quahaugs de l'Atlantique à l'état vivant auront tous été retirés du marché de détail, au Canada.

De nouveaux approvisionnements de ces espèces seront réintroduits sur le marché dès que les services d'inspection seront capables d'assurer qu'ils répondent pleinement aux exigences de santé et de salubrité.

Une ligne téléphonique sans frais est en place pour donner au public des renseignements à jour sur les moules, palourdes, huîtres et quahaugs de l'Atlantique.

**Si vous désirez des renseignements, composez:**

**1-800-267-2004**

entre 8:00 et 20:00 heures (HNE)

Le service est disponible dans les deux langues officielles, 7 jours par semaine.

Canada Santé et Bien-être social Health and Welfare Canada

**Solde**

**AVANT NOËL**

**40% à 50%**

**DE RABAIS SUR VÊTEMENTS DE SAISON\***

\*Exceptions:  
Collections automne Chacok, Escada, 30% à 50% de rabais. Certains manteaux d'hiver ainsi que certains vêtements de fêtes et de croisière exclus de cette vente.

TOUTE VENTE FINALE

**Salon Jade**

PLACE LAURIER (mail nord)

# Garneau à Hydro, non mais...

♦ OTTAWA - Le député libéral Raymond Garneau n'a pas l'intention d'accepter la présidence d'Hydro-Québec si on lui offre. Mais, le rappelle-t-il lui-même, un mois avant son retour en politique, il avait écarté toute possibilité de revendre un siège de député...

des-Rapides a répondu à quelques questions des journalistes qui lui demandaient s'il pouvait être intéressé par le poste de président-directeur général d'Hydro-Québec qui deviendra vacant en avril avec le départ de Guy Coulombe.

« Il est donc sage pour moi de ne pas spéculer sur des hypothèses qui ne sont pas sur la table. »

« Que pensez-vous que je devrais faire? » a-t-il tout d'abord demandé en réponse à la première question. « J'ai déjà mentionné que je voulais terminer mon mandat et solliciter un renouvellement. Et c'est toujours mon intention au moment où je vous parle » a-t-il enchaîné.

Expliquant n'avoir pas discuté avec M. Bourassa au cours des derniers jours, M. Garneau a précisé qu'aucune offre ne lui avait été faite.

# Hydro-Québec : le départ de Coulombe n'est pas relié à un conflit avec Ciaccia

♦ (PC) - Le départ du président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, n'est nullement relié à un conflit avec le ministre de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, a soutenu hier le premier ministre Robert Bourassa.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Roberval, Michel Gauthier, M. Bourassa a affirmé que M. Coulombe avait déjà manifesté son désir de quitter le poste qu'il occupe depuis six ans et demi à la tête d'Hydro-Québec.

« Après 25 ans dans la fonction publique, M. Coulombe a décidé de s'orienter vers le secteur privé », a dit le premier ministre.

M. Bourassa en a profité pour observer que le remplacement de M. Coulombe ne servira pas de prétexte au gouvernement pour une « mainmise » sur la société d'État, comme le laissait entendre M. Gauthier.

Quant au ministre Ciaccia, qui est responsable d'Hydro-Québec devant l'Assemblée nationale, il a qualifié de « rumeurs non fondées » les informations voulant qu'il ait été en conflit avec M. Coulombe.

M. Ciaccia a dit qu'il verrait d'un bon oeil la venue du député fédéral de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, à la tête de la société d'État, mais que rien n'est encore conclu en ce sens.

# L'enquête sur la fuite du budget n'a rien donné

♦ (PC) - L'enquête de la Sûreté du Québec pour déterminer les responsables de la fuite du budget provincial, le 30 avril dernier, n'a rien donné, a admis hier le Solliciteur général par intérim, Herbert Marx.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le député de Taillon, le péquiste Claude Filion, M. Marx a dit que l'enquête de la police était terminée dans ce dossier et qu'elle n'avait pas pu permettre l'identification des responsables.

Le Discours sur le budget, prévu pour le 7 mai 1987, avait dû être lu une semaine plus tôt, après que la station de télévision CFCF de Montréal en eut largement révélé le contenu.

La tradition parlementaire britannique veut que le contenu du budget demeure secrètement gardé pour éviter que des spéculateurs ne trafiquent à partir des informations qui y sont contenues.

Le ministre des Finances, Gérard-D. Lévesque, a dit pour sa part que toutes les mesures raisonnablement envisageables avaient été prises cette année pour éviter la répétition d'un tel geste.

G. Lebeau

Des cadeaux dont vous entendrez parler

SPÉCIAL

radio et quatre haut-parleurs

521\$

non installé  
Prix régulier 687\$

BLAUPUNKT Spécial

Modèle DENVER AM/FM Stéréo cassette Affichage numérique

352\$

non installé  
Prix régulier 439\$

MEE Spécial

Modèle CX148E AM/FM Stéréo cassette Affichage numérique

233\$

non installé  
Prix régulier 289\$

Modèle CX167E AM/FM Stéréo cassette Affichage numérique

Haut-parleurs DS6903 6" x 9" — 3 voies

Haut-parleurs DS6003 6 1/2" — 3 voies

SONY Spécial

Modèle XR17 AM/FM Stéréo cassette

189\$

non installé  
Prix régulier 219\$

KENWOOD Spécial

Modèle KRC 2000A AM/FM Stéréo cassette Affichage numérique

319\$

non installé  
Prix régulier 399\$

Payez dans 6 mois sans intérêt Sujet à l'approbation de crédit

3 mois sans intérêt — 300\$ et plus Sujet à l'approbation de crédit

"Idée cadeau"

TÉLÉPHONE SANS FIL

pour la maison

AUDIOFOX

Modèle AT14

- Utile à l'intérieur et à l'extérieur
- Système de recharge incorporé
- Aucuns frais mensuels d'équipement
- Recomposition automatique

SEULEMENT 88\$

SYSTÈME D'ALARME

pour l'auto

MAGNADYNE CARBINE

Cet article non disponible à la succursale Côte Vertu

À PARTIR DE 99\$

non installé

G. Lebeau

Prix en vigueur jusqu'au 8 janvier 1988

quand on aime son auto!

EXTÉRIEUR DE QUÉBEC			
<p><b>Québec</b></p> <p>400 est, St-Vallier 522-6816</p>	<p><b>Ste-Foy</b></p> <p>980, de Bourgogne 658-4530</p>	<p><b>Giffard</b></p> <p>1400, rue d'Estimauville 661-1774</p>	<p><b>Lévis</b></p> <p>109, route Kennedy 833-7777</p>
<p><b>Rimouski</b></p> <p>252 est, St-Germain 724-2155</p>	<p><b>Sept-îles</b></p> <p>298, rue Laure 968-1544</p>	<p><b>St-Georges-de-Beauce</b></p> <p>9080, boul. Lacroix 227-0227</p>	<p><b>Montmagny</b></p> <p>151 ouest, boul. Taché 248-8959</p>
<p><b>Chicoutimi</b></p> <p>995, boul. Talbot 549-6656</p>	<p><b>Baie Comeau</b></p> <p>30, William Dobell 296-8830</p>	<p><b>Matane</b></p> <p>215, rue Soucy 562-9166</p>	<p><b>La Malbaie</b></p> <p>375, boul. Mailloux 439-3953</p>

## Le temps, c'est de l'argent... et nous vous en donnons GRATUITEMENT!

Abonnez-vous au service mobile de Bell Cellulaire d'ici le 31 décembre 1987, et obtenez 30 minutes GRATUITES de temps d'appel tous les mois, pendant un an.

**EN CADEAU : UNE VALEUR DE PLUS DE 190\$**

C'est le temps ou jamais de profiter des avantages d'un système téléphonique cellulaire, puisque vous recevrez SANS AUCUNS FRAIS—30 minutes de temps d'appel Bell Cellulaire tous les mois, pendant les 12 prochains mois. En tout : 360 minutes gratuites. Une valeur qui peut atteindre 198\$! Mais attention : votre système doit être raccordé d'ici le 31 décembre 1987.

**TRANSFORMEZ VOS MINUTES EN DOLLARS, AVEC BELL CELLULAIRE**

Votre téléphone dans votre voiture transforme, grâce au service Bell Cellulaire, le temps perdu en temps profitable.

Bénéficiant de 100 ans d'expérience dans les télécommunications, le système téléphonique mobile de Bell Cellulaire vous offre les plus hauts standards de qualité et de service et mérite pleinement votre confiance. Vous serez parmi les premiers à bénéficier des prochaines innovations de cette technologie qui évolue rapidement. Dès que nous présenterons des nouveautés comme le Centre de messages de Bell Cellulaire, vous obtiendrez cet avantage concurrentiel.

Donc, ne perdez plus une minute. Au Québec, appelez le 1-800-361-5551 dès aujourd'hui. C'est votre ligne directe pour obtenir GRATUITEMENT 30 minutes de temps d'appel de Bell Cellulaire, chaque mois de l'année, et ceci pendant douze mois.

Bell Cellulaire

MEMBRE DE CELLNET CANADA

\*Les 30 minutes gratuites par mois ne peuvent être accumulées. Les minutes inutilisées ne peuvent être reportées au mois suivant. Les frais d'interurbains ne sont pas inclus. La valeur est calculée sur le taux maximum par minute. L'offre n'est faite qu'aux nouveaux abonnés de Bell Cellulaire mis en service le 10 novembre et le 31 décembre 1987.

## Malgré des informations contraires

# Johnson croit toujours aux frégates

♦ (PC) - Malgré les rumeurs et les rapports de presse qui soutiennent le contraire, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, croit fermement qu'Ottawa n'a pas encore pris sa décision quant à l'attribution des contrats des nouvelles frégates.

« Quant à moi, jusqu'à la fin de la semaine dernière, vendredi précisément, on m'assurait de la part des ministres fédéraux du

Québec que la décision n'était pas prise », a-t-il déclaré hier à l'Assemblée nationale lors de la période des questions.

Défendant son dossier avec ardeur, le ministre du Commerce a lancé un appel aux députés québécois qui sont ministres au gouvernement fédéral.

« J'attends toujours que les ministres fédéraux du Québec indiquent si oui ou non ils croient que le Québec devrait avoir sa part de

ce contrat de construction des frégates », a-t-il lancé.

De plus, estime M. Johnson, le seul argument qu'on pourrait avancer pour refuser au Québec sa part dans ce dossier est celui des coûts. Or, les estimations publiées au cours des derniers mois sont complètement fautive, a expliqué M. Johnson.

### Chiffres fautive

« C'est de la finance-fiction », a-t-il dit. Un récent rapport du Véri-

cateur général du Canada indiquait que l'attribution à trois chantiers du premier contrat signifiait \$58 millions de plus que si toutes les frégates avaient été assemblées au même endroit, soit au Nouveau-Brunswick.

« Que deux mois plus tard on vienne parler d'une différence de \$250 millions, cela m'apparaît fautive », a poursuivi M. Johnson.

Le ministre du Commerce a expliqué à l'opposition péquiste que

Marine Industrie ne cesse de demander à Ottawa d'où vient le chiffre de \$250 millions.

« La seule chose que je vois qui a été faite à ce moment-ci, c'est qu'on a demandé à un entrepreneur principal de dire au gouvernement fédéral combien cela coûterait d'en faire six chez lui et combien cela coûterait d'en faire moins de six chez lui, croit pour sa part le ministre. Finalement, cela coûte toujours moins cher d'en fai-



Daniel JOHNSON

re un paquet à la même place », conclut-il.

## Ottawa a donné des espoirs à Québec

♦ MONTRÉAL (PC) - Selon le quotidien montréalais Le Devoir, le gouvernement canadien, par la bouche du ministre Michel Côté, avait fait miroiter l'octroi de « volumineux contrats rentables » lorsqu'il tentait il y a un an de convaincre le Québec de se porter acquéreur des chantiers navals de Lauzon et Montréal.

Dans une lettre au ministre québécois de l'Industrie et Commerce, Daniel Johnson, dont le quotidien a obtenu copie, le ministre Michel Côté utilisait abondamment cet argument. L'engagement était clair, mais un an plus tard, rien ne s'est toujours produit, ces « volumineux contrats » demeurant toujours à l'état de promesses au grand désarroi du Québec.

Dans cette lettre datée du 10 décembre 1986, le ministre Côté assurait que le gouvernement du Canada sera le « principal client de Marine Industries Limitée (MIL) », laquelle, écrivait-il aussi, « pourrait entreprendre avec une certaine marge de sécurité les volumineux contrats rentables qui l'attendent ».

Le ministre Côté n'identifiait pas alors de façon précise ces « volumineux contrats ». Cette lettre servait à préciser les conditions par lesquelles MIL, qui était déjà propriétaire du chantier de Sorel, achetait de Versatile les chantiers de la Davie (Lauzon) et de Vickers (Montréal). Sans l'intervention de MIL, c'était la fermeture de ces deux chantiers et la perte de la construction d'un super traversier pour le CN par le chantier de Lauzon.

La référence à de « volumineux contrats » est apparue limpide au ministre Johnson qui autorisa la transaction. Dans une conversation préalable avec un dirigeant de MIL, Yvon Marcoux, M. Côté avait cependant indiqué que les chantiers québécois auraient les contrats de modernisation de deux destroyers et l'assemblage d'un certain nombre de nouvelles frégates.

L'engagement du gouvernement fédéral de regarnir les carnets de commande de MIL ressortait aussi de d'autres passages de la lettre de M. Côté qui se poursuivait ainsi:

« Grâce à nos efforts conjoints, MIL peut devenir une entreprise industrielle efficace, diversifiée et rentable, qui apportera une contribution durable à l'économie du Québec et du Canada; elle pourra en outre continuer à fournir des emplois stables, à long terme, aux employés qui ont déjà consacré une grande partie de leur vie à l'industrie de la construction navale ».

Après avoir noté que le sauvetage des chantiers par MIL allait donner des emplois immédiats à des travailleurs sur l'assistance sociale (une référence au contrat du traversier du CN), il ajoutait: la présente transaction « ouvrira de nouvelles perspectives pour les autres travailleurs à mesure que les nouveaux contrats se concrétiseront ».

Ce sont ces engagements pris par le ministre Côté qui rendent aujourd'hui le gouvernement québécois agressif lorsqu'il s'agit de réclamer l'octroi de contrats de frégates à MIL. Le ministre Daniel Johnson a rappelé à M. Côté, il y a quelques jours, que le « recul devant ces engagements serait catastrophique ».

Dans une lettre à M. Côté datée du 4 décembre dernier, M. Johnson reprend les principaux arguments utilisés le 1er décembre lorsqu'il avait fait une violente sortie contre Ottawa. Cette sortie avait été mal reçue par les ministres québécois du gouvernement Mulroney qu'il avait accusé de ne pas comprendre l'importance du dossier.

M. Johnson réitère que la survie des chantiers du Québec passe par l'octroi du contrat d'assemblage de deux frégates à MIL et le contrat de modernisation de deux destroyers.

Pensez-vous qu'il a payé le plein prix? Hô, Hô, Hô!

Sûrement pas avec les bas prix garantis 60 JOURS d'Astral Photo!

<p><b>MINOLTA</b> Minolta Maxxum 7000 Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme.</p> <p>Boitier 399<sup>77</sup></p>	<p><b>Canon</b> Canon EOS 650 Appareil 35mm autofocus à 6 modes d'exposition dont un mode programmé et un contrôle de la profondeur de champ.</p> <p>Boitier 469<sup>77</sup></p>	<p><b>MINOLTA</b> Minolta X-700 Appareil 35mm SLR entièrement programmé avec exposition automatique ou manuelle et système de flash TTL.</p> <p>Boitier 249<sup>77</sup></p>
<p><b>IMAGE</b> Image AF 28-80mm F/3-4.5 Zoom macro à haute définition, commande unique et traité multicouches pour des photos d'un grand piqué du grand-angle au téléobjectif. Rég. 219.77</p> <p>Image AF 75-200 F/4.5 Zoom autofocus à optique traitée multicouches. Rég. 219.77</p> <p>Pour appareils Les deux Maxxum pour 399<sup>77</sup></p>	<p><b>MINOLTA</b> Minolta X-370 Appareil 35mm reflex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible.</p> <p>Boitier 199<sup>77</sup></p>	<p><b>IMAGE</b> Ensemble zoom et grand-angle Image Objectif zoom Image MFZ 80-200 macro, traité multicouches. Rég. 139.99</p> <p>Objectif grand-angle Image 28mm F/2.8. Rég. 79.77</p> <p>Les deux pour 179<sup>77</sup></p>
<p><b>IMAGE</b> Image MBZ 2500 Flash automatique spécialisé avec mode TTL pour appareils SLR autofocus Minolta Maxxum 5000 et 7000. Tête zoom orientable.</p> <p>149<sup>77</sup></p>	<p><b>PENTAX</b> Pentax Zoom 70 Automatique servo commandé avec foyer macro. L'objectif se rétracte pour conserver la compacité de l'appareil.</p> <p>379<sup>77</sup></p>	<p><b>IMAGE</b> A. Image CB-21 Flash compact automatique avec tête orientable pour des effets d'éclairage professionnels. 39<sup>77</sup></p> <p>B. Image CZ-55 Flash électronique zoom à récupération d'énergie et calculateur, tête orientable. 49<sup>77</sup></p>
<p><b>Canon</b> Canon SureShot Supreme Appareil 35mm de luxe à mise au point et entraînement du film entièrement automatiques. Pile au lithium et étui compris.</p> <p>249<sup>77</sup></p>	<p><b>MINOLTA</b> Minolta Freedom III Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique et panneau de contrôle LCD.</p> <p>239<sup>77</sup></p>	<p><b>Nikon</b> Nikon RD Date Appareil 35mm entièrement automatique, autofocus avec flash intérieur/lumière du jour. Dos dater imprime la date sur vos photos.</p> <p>199<sup>77</sup></p>
<p><b>MINOLTA</b> Minolta Freedom 200 Quartz Date Appareil 35mm avec mise au point et flash automatiques. Imprime la date sur vos photos.</p> <p>199<sup>77</sup></p>	<p><b>MINOLTA</b> Minolta Freedom I Quartz Date Appareil 35mm compact mise au point pré-réglée, flash incorporé. Dos dater qui imprime la date sur vos photos!</p> <p>139<sup>77</sup></p>	<p><b>IMAGE</b> Image 35 MAS Appareil 35mm automatique. Flash à déclenchement automatique. Objectif en verre. Entraînement automatique.</p> <p>129<sup>77</sup></p>
<p><b>IMAGE</b> Image 35 AMX Appareil 35mm autofocus programmé avec rebobinage, avance et système DX entièrement automatiques.</p> <p>99<sup>77</sup></p>	<p><b>IMAGE</b> Image 35 MX Appareil 35mm mise au point fixe, avec flash, avance et rebobinage automatiques avec système DX.</p> <p>79<sup>77</sup></p>	<p><b>IMAGE</b> Image 35 FM Appareil 35mm à mise au point pré-réglée, avance &amp; rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé.</p> <p>59<sup>77</sup></p>
<p>Film couleur Astral à super haute définition avec développement compris. 135-24 poses. 100 ASA.</p> <p>2 POUR 17<sup>98</sup></p>	<p>Cassettes vidéo Fuji T-120 ou L-750.</p> <p>3 cassettes pour 19<sup>95</sup></p>	

# astral PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

astralab Magasin Astral avec développement couleur sur place (Magasins Astral offrant les vidéo Camcorder\*)

- PLACE LAURIER 653-6089
- GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857
- PLACE QUÉBEC 529-8238

ADRESSES DES SUCCURSALES (Magasins Astral offrant les vidéo Camcorder\*)

- PLACE FLEUR DE LYS\* 529-2541
- GALERIES CHAGNON 833-0848

### \*Garantie Astral du plus bas prix 60 JOURS

Si vous voyez un de ces produits ou tout autre produit photographique ou électronique que nous vendons annoncé à un prix inférieur dans un délai de 60 JOURS de la date d'achat, apportez-nous l'annonce nous vous ferons un meilleur prix encore!

(Renseignements en magasin)

## Des pertes variant de \$13 à \$105 par mois

# Une réforme qui donne moins aux assistés

### Prestations versées en 1989

Ce tableau indique combien toucheront diverses catégories d'assistés en 1989 selon le projet Paradis et combien ces mêmes bénéficiaires auraient reçu si le gouvernement avait continué d'indexer les prestations à l'inflation à tous les trois mois.

	Prestation maximum d'un assisté apte avec la réforme	Prestation d'un assisté inapte avec la réforme	Régime actuel avec indexation trimestrielle ininterrompue
Personne seule	\$ 520	585	598
Monoparentale avec 1 enfant	\$ 720	785	810
Monoparentale avec 2 enfants	\$ 822	887	878
Couple sans enfant *	\$ 820	845	950
Couple avec un enfant *	\$ 935	960	1 026
Couple avec 2 enfants *	\$ 1 012	1 037	1 086

\* Dans le cas des couples aptes au travail, le montant indiqué est le maximum possible si les deux personnes participent à des programmes de relèvement de leur «employabilité».

Malgré la réforme annoncée la semaine dernière, presque tous les bénéficiaires de l'aide sociale qui sont reconnus comme incapables de travailler recevront moins d'argent en 1989 que si le gouvernement libéral avait simplement maintenu l'indexation trimestrielle de leurs prestations à la hausse du coût de la vie.

par André FORGUES

Cette perte varie de \$13 à \$105 par mois selon les catégories d'assistés. Avec un gain de \$9 par mois, les familles monoparentales de deux enfants sont les seules à profiter davantage de la réforme que d'un maintien de l'indexation trimestrielle.

C'est ce qu'a indiqué hier la porte-parole de l'Opposition péquiste dans ce dossier, Mme Louise Harel. Selon la députée de Maison-neuve, la plupart des assistés vont perdre de l'argent si la réforme proposée par le ministre Pierre Paradis

est mise en application.

En déposant son projet de réforme à l'Assemblée nationale, jeudi dernier, M. Paradis affirmait que le volet *soutien financier* de sa proposition, qui s'adresse aux assistés inaptes au travail, visait «l'équité pour les plus démunis».

Les prestations prévues pour cette catégorie de bénéficiaires dans le projet de M. Paradis sont d'ailleurs les plus élevées qu'un assisté pourra toucher selon le projet de réforme.

C'est en mars 1986 que le gouvernement a mis fin à l'indexation trimestrielle des prestations d'aide sociale. En ajustant les chèques des assistés à la hausse du coût de la vie qu'une fois par année, on s'est trouvé à ralentir la progression de l'indexation.

Selon les chiffres compilés par les services de l'Opposition péquiste, pour un taux d'inflation équivalent à celui qui est prévu dans le document de M. Paradis, les presta-

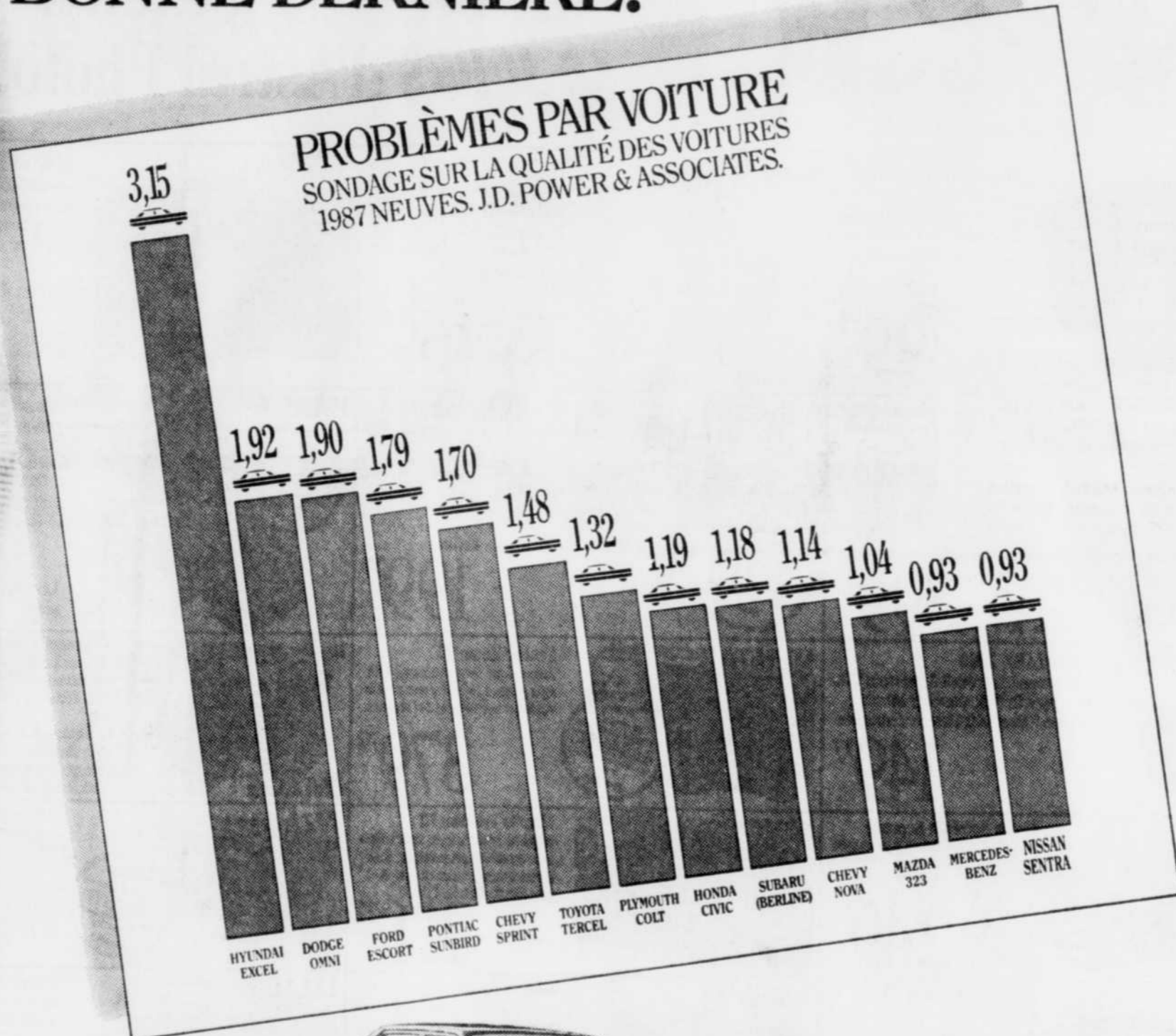
tions des assistés vivant seuls auraient atteint \$598 par mois si on avait continué à les indexer tous les trois mois. Alors que ces mêmes bénéficiaires ne toucheront que \$585 avec la réforme proposée par M. Paradis.

Seules les familles monoparentales comptant deux enfants recevront un peu plus avec le régime Paradis qu'avec celui de l'indexation trimestrielle (\$887 au lieu de \$878). À l'inverse, un couple sans enfant perd \$105 par mois (\$845 au lieu de \$950) avec l'application de la réforme par rapport à ce que lui aurait donné, en 1989, une indexation trimestrielle ininterrompue.

#### «Contrôle social»

Selon Mme Harel, le projet de réforme avec ses 54 niveaux de prestations différents constitue l'implantation d'un «régime d'inquisition de l'État» qui se traduira par un «contrôle social» plus important du gouvernement.

## LA NISSAN SENTRA SE CLASSE BONNE DERNIÈRE.



### SENTRA: LA PETITE VOITURE LA PLUS FIABLE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Certains manufacturiers semblent croire qu'on ne peut pas construire une voiture de prix raisonnable sans sacrifier la qualité. Ce n'est pas le cas chez Nissan.

La Sentra est une voiture de prix raisonnable. Mais elle est aussi une voiture ultra fiable.

En fait, elle est la petite voiture la plus fiable en Amérique du Nord!



Nissan Sentra GXE

Examinez le graphique. Aucune autre petite voiture n'est comparable. Ni Hyundai. Ni Toyota. Ni Honda. Ni même Mazda. Seule la Mercedes-Benz est sur un pied d'égalité avec la Sentra.\*

Pas étonnant que Nissan puisse vous offrir la garantie sans frais sur le groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps: 6 ans/100 000 km. Pourquoi?

Parce que Nissan s'engage à fabriquer des véhicules à la mesure de vos exigences.

\*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves. J.D. Power & Associates.



1988 NISSAN SENTRA

À LA MESURE DE VOS EXIGENCES.

Vos concessionnaires Nissan à Québec

STE-FOY NISSAN LTÉE  
2090, boul. Charest ouest  
Ste-Foy  
681-7371

J.E. DALLAIRE AUTO INC.  
75, rue Kennedy  
Lévis  
835-1718

AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC.  
5740, boul. Ste-Anne  
Boischatel  
822-0499

ST-RAYMOND NISSAN  
144, rue St-Jacques  
St-Raymond  
337-4646

CAPITALE NISSAN  
125, rue Marais  
Ville Vanier  
681-0011

AUTOMOBILES PELEMO INC.  
1150, 18e Rue  
Québec  
647-1822



Selon la députée péquiste, Louise Harel, la plupart des assistés vont perdre de l'argent si la réforme proposée par le ministre Paradis est mise en application.

L'État contrôlera en effet la situation familiale de 400 000 ménages dépendant de l'aide sociale et de 44 000 autres familles qui voudront profiter du programme Apport parce qu'elles ont des revenus de travail inférieurs au minimum imposable, souligne la députée.

Mme Harel réitère qu'une vraie politique de sécurité du revenu aurait dû passer par une réforme en profondeur de la fiscalité des particuliers et par une stratégie de plein emploi. La proposition du gouvernement se fera surtout aux dépens des familles les plus démunies, estime-t-elle. Et la députée d'en conclure que ces familles ne sont visiblement pas celles auxquelles s'adressera la politique familiale que le gouvernement dit vouloir se donner.

Par ailleurs, pas plus de 30 pour 100 des assistés qui seront jugés aptes au travail pourront participer, selon Mme Harel, à des programmes visant à augmenter leur capacité de trouver un emploi et recevront donc un supplément de prestations. La très grande majorité des prestataires se retrouvera plutôt dans la catégorie dite des «admissibles», soutient la députée.

Selon le projet de réforme du ministre Paradis, ces «admissibles» toucheront moins d'argent qu'actuellement et à peine plus que ceux qui refuseront de participer aux programmes de relèvement de «l'employabilité».

La complexité de la réforme aura pour effet, ajoute Mme Harel, de «compliciter terriblement la vie des familles et d'augmenter leur niveau de pauvreté».

La députée de Maison-neuve a aussi indiqué avoir consulté au cours du week-end des groupes concernés par le dossier de l'aide sociale. Ces groupes attendent, la mi-janvier, pour proposer un contre-projet de réforme, a annoncé Mme Harel.

L'AVORTEMENT LIBRE  
*C'est criminel*  
QU'ON SE LE DISE

Publié par le Regroupement pour le droit à naître et le respect de la loi

- Respect de la Vie Inter-Québec
- Tradition-Famille-Propriété
- Filles d'Isabelle
- Secours-Vie-Coaticook
- Montréal Pro Life
- Birthright
- Association des Juristes Catholiques
- Association Famille & Immigration du Québec
- Ralliement des Parents du Québec
- Human Life International Canada
- Objectif-Survie-Québec
- Real Women of Ottawa

Madame Pierrette Cantin — 683-1169

NOUS ENFANTONS... NOUS DÉCIDONS!

QUELLE FAUTE AI-JE COMMISE???

DADA AU SECOURS! Où es-tu?

MOI AUSSI... JE M'EN VAIS LAVIE!



**Assemblée nationale**

**Gratton fier de présenter la hausse de salaires des députés**

♦ Les députés de l'Assemblée nationale se voteront un cadeau du Jour de l'An cette semaine, avant l'ajournement des travaux parlementaires. Le leader du gouvernement, M. Michel Gratton, a présenté hier un projet de loi faisant passer leur salaire annuel de base de \$43,500 à \$52,788, le 1er janvier.

par J. Jacques SAMSON

À ce salaire, s'ajoute une allocation de dépenses, non imposable, de \$8,844 ce qui porte leur rémunération à \$61,632.

Le conseil des ministres a retenu la moyenne entre le plus bas et le plus élevé des montants prévus à l'échelle des salaires des cadres de la classe IV de la fonction publique pour en arriver à cette rémunération de \$52,788.

Le gouvernement a obtenu l'appui de l'Opposition péquiste pour pouvoir présenter sa loi quelques jours avant la fin de la session. Les projets de loi à être adoptés en décembre doivent être soumis avant le 15 novembre, selon le règlement de l'Assemblée nationale. Dans le cas contraire, le consentement unanime des parlementaires est requis.

Seulement 34 députés libéraux n'ont droit qu'au salaire de base de \$52,788. Tous les autres touchent des primes pour les fonctions particulières qu'ils remplissent.

Ainsi, le premier ministre Robert Bourassa a droit à une prime de 105 pour 100 du salaire de base. Celui-ci passera de \$100,050 à \$108,215 en 1988. Le pourcentage de la prime dans son cas a été ramené de 130 pour 100 à 105 pour 100.

Les 27 ministres toucheront pour leur part un salaire de \$92,379 auquel il faut ajouter l'allocation non imposable de \$8,844; une allocation de dépenses de \$800 par mois relative à leurs fonctions et un nouveau règlement prévoiera une autre allocation de dépenses sur présentation de pièces justificatives.

Dans leurs cas, leurs augmentations constituent un « rattrapage » de 11,8 pour 100.

Les whips des partis, les présidents et vice-présidents de commissions parlementaires, les adjoints parlementaires des ministres, les leaders parlementaires adjoints, les vice-présidents de l'Assemblée nationale touchent des primes variant de 10 à 40 pour 100 du salaire de base.

À compter du 1er janvier, le président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain, recevra aussi un salaire de \$92,379, tout comme le chef de l'Opposition. Le leader parlementaire de l'Opposition aura \$71,264 et le leader adjoint du gouvernement, \$63,346.

Le whip en chef du gouvernement, M. Yvon Vallières a droit à \$71,264; celui de l'Opposition, M. Jacques Brassard, \$65,985, tout comme les présidents de commissions et le président du caucus ministériel, le député Michel Bissonnet.

Les 18 adjoints parlementaires ont une prime de \$10,558 ce qui porte leur salaire à \$63,346

**Les mieux payés**

Le salaire actuel d'un député à Ottawa est de \$57,400.

Les députés de l'Assemblée nationale du Québec étaient déjà les mieux rémunérés de l'ensemble des parlementaires provinciaux au Canada. En Ontario, le salaire des députés est actuellement de \$37,576; au Nouveau-Brunswick, \$30,640; en Nouvelle-Écosse, \$27,315; en Colombie-Britannique, \$26,698; en Alberta, \$25,526.

Les députés québécois ont aussi droit à une allocation de logement de \$8,400; ils touchent une indemnité quotidienne de \$114 par jour



Le leader du gouvernement, Michel Gratton a présenté un projet de loi faisant passer le salaire annuel de base des députés de \$43,500 à \$52,788.

sujet prêtant facilement à de la basse démagogie dans les médias. M. Gratton disait s'attendre à des titres comme « Les députés se votent des cadeaux de Noël », dans les journaux d'aujourd'hui.

Un comité présidé par l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, avait recommandé des augmentations beaucoup plus substantielles: \$53,471 au 1er juillet dernier; \$59,784 le 1er juillet 1988 et \$62,930 le 1er juillet 1989 pour leur assurer alors la parité avec les députés fédéraux.

**Les pensions**

Le projet de loi présenté, hier, prévoit aussi des modifications mineures au régime des pensions des députés.

Ceux qui auront été députés pendant 20 ans le 1er janvier 1983 peuvent demander le retrait de la totalité de leurs contributions à compter de cette date, avec intérêts composés.

Les députés pourront toucher leur pension à compter de 50 ans, s'ils ont complété 15 années de service.

**CRÉATIONS ORIGINALES**

**LOUISE CLOUTIER collection boutique**

333, St-Amable Québec G1R 5G3  
rés.: 525-5712  
bur.: 529-3573

creation Louise Cloutier

**Offrez à Noël...**

**Aérographe BADGER 150PK**  
139<sup>95</sup>  
ord: \$194

**Ensembles de Peinture à l'huile LEFRANC BOURGEOIS TALENS WINSOR & NEWTON**  
-25% à -35%

**Table à dessin CYCLO 31x42**  
139<sup>95</sup>  
ord: \$195

**Pastels secs REMBRANDT**  
-30%

**Coffret Chevalier M/22**  
179<sup>95</sup>  
ord: \$264

**la Magie des Arts**

Aussi, nombreux spéciaux en magasin

**Omer DeSerres**  
480, CARON, QUÉBEC  
529-9586

**ARGENTERIE CHAUDRONS**  
RÉPARATION — POLISSAGE  
Miroir • Cuivre • Étamage  
**HC** HÔPITAL DE CHAUDRONS  
QUÉBEC ENR. 687-2559

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**ABAT-JOUR**

**ZINC**

# Vézina coupable d'homicide involontaire

♦ Trouvé coupable d'homicide involontaire, Louis Vézina, de New-Richmond, en Gaspésie, connaîtra sa sentence le 15 février. Le jeune homme de 29 ans qui est incarcéré depuis son arrestation, en mai dernier, restera sous détention en attendant.

de Mme Géraldine Bourdage, âgée de 31 ans, qui avait vécu avec lui pendant trois ans. Le drame s'est déroulé au domicile du prévenu, le 27 mai dernier.

Mme Bourdage a été tuée d'un coup de feu provenant d'un fusil de calibre 303. Elle avait décidé de quitter son conjoint et elle était revenue à son logement pour y chercher des vêtements. Le projectile lui a transpercé une main avant de se lo-

ger dans la gorge.

La Sûreté du Québec avait été informée qu'il s'agissait d'un suicide, mais l'enquête devait par la suite établir qu'il y avait eu homicide et Vézina fut accusé de meurtre

au premier degré.

Le procès devant jury s'est déroulé au palais de justice de New-Carlisle sous la présidence du juge Claude Jourdain, de la Cour supérieure. Me Robert Levesque et Me

Jules Berthelot étaient les représentants de la poursuite et Me Richard Corriveau était en défense. Les jurés ont délibéré 24 heures avant de rendre leur décision, vendredi vers 15h30. ♦



## Portée disparue

Isabelle Bourgeot, née le 19 octobre 1953, a été portée disparue à la police de Québec, en novembre 1985 (correct), et sa famille croyant qu'elle souffre de troubles psychiatriques requiert un autre appel au public par l'intermédiaire des médias d'informations. La disparue mesure 1,68 mètre (cinq pieds et sept pouces) et pèse 54 kg (120 livres). Elle a les cheveux bruns frisés et les yeux bruns. Comme particularités, elle a plusieurs cicatrices de coupures à l'avant-bras gauche, ainsi que des taches de rousseur et plusieurs grains de beauté sur la joue gauche. Elle a aussi des marques blanches de brûlures au bas du dos. Myope, elle porte des verres à l'occasion. A son départ, elle portait un manteau de couleur pâle et des bottes noires en caoutchouc. Toute personne qui a des informations à fournir sur Mlle Bourgeot est priée de communiquer avec le service de police de sa région.

# Raymond Beshro acquitté pour cause d'aliénation mentale

♦ Raymond Beshro, de Sainte-Foy, a été acquitté pour cause d'aliénation mentale de la double accusation de meurtre qui pesait sur lui et il a été confié aux bons soins du lieutenant-gouverneur jusqu'à ce qu'il soit jugé apte à reprendre sa place dans la société.

Cette décision a été rendue, hier, à l'édifice Verdier de Saint-Joseph de Beauce par le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure, qui a suggéré de l'interner à l'institut Pinel de Montréal. L'immeuble Verdier appartient au gouvernement du Québec et il sert à la Justice occasionnellement lorsque le palais de justice est trop occupé.

Agé de 61 ans, Raymond Beshro était accusé d'avoir assassiné à Sainte-Marie de Beauce, le 10 juillet dernier, sa mère Nahiba Beshro, âgée de 85 ans, et sa soeur à lui, Gloria, âgée de 57 ans. Le drame s'est déroulé dans la cour de la maison des victimes et il serait l'issue d'une dispute. Florence Beshro avait aussi été blessée à coups de couteau.

Il a été établi devant la cour que l'accusé avait été libéré, à la mi-mai

dernier, de la clinique Roy-Rousseau de Beauport où il a séjourné pendant 18 mois pour troubles psychiatriques. Dans cette cause, le prévenu était représenté par Me Lawrence Corriveau et la Couronne, par Me Martin Chabot. ♦

## La police recherche une voiture accidentée

♦ Un véhicule Monte Carlo de modèle 1978 ou 1979, blanc avec des lignes vertes, est recherché par la police de Québec relativement à un accident survenu le 4 décembre, vers 21h, sur la rue Decelles, à Neufchâtel, près des bureaux d'Hydro-Québec.

Deux personnes ont été blessées gravement à cette occasion et elles ont dû être hospitalisées. L'auto serait endommagée à l'avant, du côté droit, et le miroir du même côté serait aussi manquant. Tout renseignement au sujet de cette voiture peut être téléphoné à 691-6001 et il sera traité confidentiellement. ♦

## La mallette n'était pas une bombe

♦ Une mallette contenant des appareils électroniques pour le son a provoqué un certain remous dans le quartier Saint-Roch de Québec, hier matin. Quelqu'un a cru qu'il s'agissait d'une bombe, ce qui a amené la police à intervenir.

Il était vers 01h de la nuit lorsque l'alerte a été lancée pour ce présumé engin qui se trouvait près d'une auto dans le terrain de stationnement utilisé par des clients d'un bar du boulevard Charest est. Des bouts de fils étaient visibles hors du contenant, ce qui ajoutait au tragique de la situation, d'autant plus que le propriétaire du bar en question avait déjà reçu des menaces de mort.

Comme il n'y avait pas de chance à prendre, les policiers de Québec ont fait appel aux techniciens en explosifs de la Sûreté du Québec qui, eux, ont eu recours au robot surnommé « Astro » pour s'emparer du colis suspect. Au préalable, un secteur de sécurité avait été déterminé et tous les gens qui s'y trouvaient ont été priés de s'éloigner.

L'opération a duré environ deux heures et l'enquête a révélé que la fameuse mallette avait été oubliée à cet endroit par un musicien qui partait avec ses instruments. ♦

## Succursale bancaire dévalisée

♦ La succursale de la Banque nationale du Canada, située au 700 rue Saint-Joseph est, à Québec, a été dévalisée par un individu qui simulait une arme, mais qui n'était pas masqué. Vers 10h45 hier, le voleur âgé de 25 à 30 ans s'est présenté à une caissière et il lui a remis un billet réclamant de l'argent. Le magot en poche, il s'est éloigné par le mail en direction ouest. Les policiers ont ratisé le secteur, mais ce fut en vain. ♦

**OUVERT LE SAMEDI**

*pour Noël...*

**SMITH XD-8000 CORONA**

● Dictionnaire 140.000 mots ● Centrage, retour et soulignage automatiques ● 16 K de mémoire ● Caractères 10, 12, 15 et proportionnel ● Caractère gras ● Correction une page ● Recherche et remplacement

Sugg.: 799\$

MODÈLE XL-1000

- Retour et centrage automatiques
- Tabulation programmable
- Correction de mots
- 10 et 12 caractères

299\$

**PRIX 25e ANNIVERSAIRE**

**259\$**

**SUPER SPECIAL**

**499\$**



En collaboration avec **JACQUES COUTURIER**

**BIENVENUE**

1175, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC — 687-5121

**OUVERT SAMEDI** Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h; samedi, de 9h30 à 17h00

# LA PREMIÈRE MACHINE À ÉCRIRE QUI DONNE DU GÉNIE!

Voici le Système Grammar-Right™. Il donne du caractère à votre style, de la vie à vos lettres et de la personnalité à vos documents.

Pourquoi attendre d'être riche et célèbre pour vous offrir les services d'un rédacteur génial alors que vous pouvez vous le permettre tout de suite avec le Système Grammar-Right de la toute nouvelle et incroyable Smith Corona XD 6700.

Il s'agit d'un système particulier qui devient à la fois votre collaborateur et votre professeur car il travaille avec vous et vous aide à améliorer votre style. Ainsi, grâce aux touches Word Alert, Word Count et Thesaurus, vous maîtrisez mieux votre français même si vous n'êtes pas un spécialiste.

Non seulement vous écrivez comme un expert mais vous dactylographiez comme un expert car le



XD 6700 est une machine à écrire portable qui possède un système correcteur des plus perfectionnés.

Grâce aux 140 000 mots de son dictionnaire électronique Spell-Right, à sa touche correctrice WordEraser, à ses fonctions Recherche et Liste, et à son vérifica-

teur d'orthographe automatique, vous repérez vite les fautes de frappe ou d'orthographe et vous les corrigez tout aussi rapidement.

De plus, la XD 6700 possède une mémoire de correction de 10 lignes ce qui rend votre travail plus facile et vous permet d'obtenir des pages parfaites en un rien de temps.

La nouvelle machine à écrire Smith Corona XD 6700. Une invention géniale!



Pour obtenir plus de détails, écrivez à Smith Corona Canada Ltée, 440, Tapscott Road, Scarborough, Ontario M1B 1Y4, ou téléphonez sans frais au numéro 1-800-387-5272.

**Dictionnaire Spell-Right™**  
Vous venez d'épeler "correctement" incorrectement.

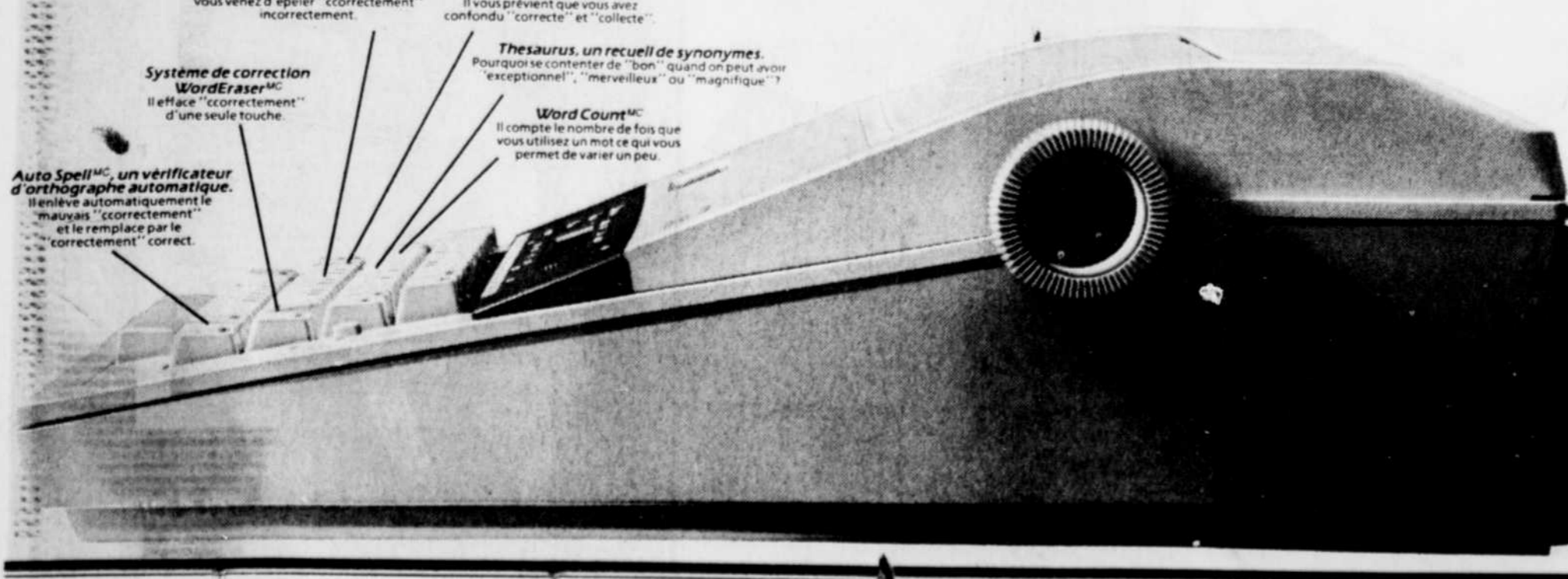
**Word-Alert™**  
Il vous prévient que vous avez confondu "correcte" et "collecte".

**Thesaurus, un recueil de synonymes.**  
Pourquoi se contenter de "bon", quand on peut avoir "exceptionnel", "merveilleux" ou "magnifique"?

**Word Count™**  
Il compte le nombre de fois que vous utilisez un mot ce qui vous permet de varier un peu.

**Système de correction WordEraser™**  
Il efface "correctement" d'une seule touche.

**Auto Spell™, un vérificateur d'orthographe automatique.**  
Il relève automatiquement les "mauvais" "correctement" et le remplace par le "correctement" "correct".



POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**LE MONDE DES FONCTIONNAIRES**

**Picotte accusé de se cacher derrière ses fonctionnaires**

◆ Les fonctionnaires du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche n'acceptent pas que le ministre Yvon Picotte cherche maintenant à se cacher derrière ses employés pour se protéger contre les attaques qu'a suscitées son projet de privatisation des territoires fauniques.



par **Vincent CLICHÉ**

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) rappelle au ministre Picotte que ce projet de révision des territoires fauniques, qui fait actuellement l'objet de consultations et de contestations, vient d'une décision politique et d'une promesse du programme du Parti libéral que les fonctionnaires n'ont pas eu d'autre choix que de mettre en application.

Dans une lettre envoyée à M. Picotte, le représentant du syndicat au MLCP, M. Jean-Pierre Guay, s'insurge contre les propos tenus par le ministre le 6 décembre, devant les participants au

congrès de la Fédération québécoise de la faune.

M. Picotte avait alors déclaré que le projet de «privatisation» des réserves fauniques n'était pas un projet du ministre, mais celui du ministère, c'est-à-dire, un projet préparé par certains de ses 2 116 fonctionnaires, dont il ne peut contrôler chacun des gestes et des écrits.

« En analysant vos propos, écrit le représentant syndical au ministre, l'observateur serait porté à croire que la fonction publique, l'appareil gouvernemental, est devenue une sorte d'incubateur à privatisations, un centre de formation à la Reagan, Thatcher et Van der Zalm dont les projets, cachés et empiétés sur les tablettes, vont à l'encontre des intérêts de la population. »

« Vous savez très bien, ajoute M. Guay, que ce n'est pas ainsi que cela se passe. L'appareil gouvernemental, soit les fonctionnaires mettent leurs compétences et leurs énergies à l'application des orientations définies par le politicien, à savoir le ministre... »

Et pour rafraîchir la mémoire de M. Picotte, le représentant syndical cite plusieurs déclarations faites par le ministre depuis deux ans vantant les bienfaits de la réglementation et de la privatisation.

« Il s'agit donc d'une décision politique, ajoute le représentant syndical, prise par ceux qui en ont la responsabilité et que l'appareil doit voir à appliquer. Nous (les fonctionnaires) n'avons pas à remettre cette décision en cause, ce n'est pas notre boulot. Nous avons à mettre nos compétences à son opérationnalisation. »

En terminant, le représentant du SPGQ dit préférer porter au compte de la distraction les propos de M. Picotte. « En prenant du recul face aux remous que soulève ce projet, vous faites preuve de prudence et démontrez vos qualités de démocrate. Toutefois, nous souhaiterions que cet élan de sagesse ne se fasse pas sur notre dos, » conclut M. Guay. ●



Le ministre Yvon Picotte évite les attaques contre son projet de loi en l'imputant à ses fonctionnaires.

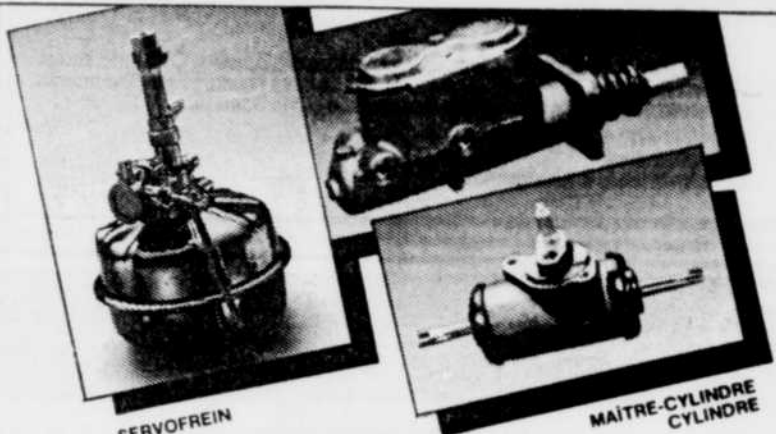
**VERRES DE CONTACT**

**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**

1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement

Gaétan Richard, md  
FRCS(C)

683-4450



**FREINS SPECIALITES L'EE D'AUTO et camion**

Québec: (418) 626-5276 / Sainte-Foy: (418) 872-3751  
1-800-463-4394 / Télex: 051-3732

**NOËL  
EN LIGNE  
DIRECTE**



**PLACE STE-FOY**

**657-5465**

Vous êtes trop occupé pour finir vos achats de Noël? Comptez sur les précieux conseils d'Harry. Appelez-nous, et après vous avoir posé quelques questions, nous vous ferons des suggestions, allant de la simple cravate à quelque chose de beaucoup plus important. (Et nous sommes des experts en matière de taille!) Nous mettrons de côté une sélection de cadeaux possibles, et vous n'aurez plus qu'à venir faire votre choix. Ou encore, si vous êtes très affairé, vous choisirez au téléphone et n'aurez plus qu'à passer prendre ce que nous avons mis de côté pour vous. S'il fallait que votre cadeau soit échangé, nous le ferions avec autant de diligence.

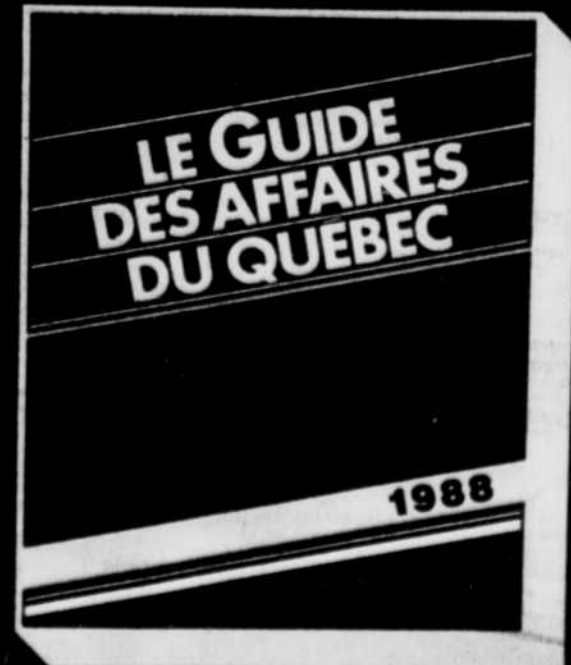
Peut-être encore plus important, vous faites un cadeau de marque qui en dit long sur vos goûts et sur ceux de la personne qui le reçoit.

**HARRY ROSEN**

**DES  
FOURNISSEURS  
D'ABAT-JOUR  
AUX  
FOURNISSEURS  
DE ZINC,  
VOUS  
TROUVEREZ  
TOUS LES  
FOURNISSEURS  
DE TOUTE  
LA PROVINCE\*  
DANS  
LE GUIDE  
DES AFFAIRES  
DU QUÉBEC.**

Êtes-vous cette personne courageuse que l'entreprise charge de toutes les missions impossibles? Gardez votre Guide à portée de la main. Pour un exemplaire supplémentaire du Guide des affaires du Québec, appelez sans frais au 1-800-361-6010 (de Montréal, composez 934-2611). C'est gratuit\*... et c'est indispensable!

\* Régions desservies par Bell Canada  
\*\* Pour les abonnés d'affaires de Bell Canada



Par **TELE-DIRECT**  
une compagnie Bell Canada

# Nancy Forget ne peut exercer sa profession au Québec

## Une infirmière auxiliaire bloquée par la langue

♦ OTTAWA (PC) - Quelle que soit la décision de la Cour suprême, Nancy Forget ne pourra pas exercer sa profession d'infirmière auxiliaire au Québec.

par Marie TISON

C'est ce que le représentant du Procureur général du Québec, Me Pierre Lemieux, a déclaré aux neuf juges de la Cour suprême hier, mais ce n'est pas l'avis de l'avocat de Mme Forget, Me Julius Grey.

«Je pense que si elle gagne, elle pourra exercer sa profession», a-t-il déclaré.

Entre mai 1979 et décembre 1981, Nancy Forget a essayé à 10 reprises de passer un examen de l'Office de la langue française qui visait à évaluer sa connaissance de la langue officielle, nécessaire pour pouvoir exercer sa profession d'infirmière auxiliaire au Québec. Après avoir échoué à l'examen écrit une 11ème fois, Mme Forget a demandé à la Cour supérieure d'invalider les

dispositions du règlement de l'Office de la langue française établissant cet examen.

La Cour supérieure du Québec a rejeté la demande de Mme Forget, mais la Cour d'appel l'a acceptée. Le gouvernement du Québec a décidé de porter l'affaire en Cour suprême.

Me Lemieux a soutenu hier que même si les juges de la Cour suprême donnaient raison à Mme Forget et invalidaient les dispositions visées, elle ne serait pas tellement plus avancée.

L'invalidation de ces dispositions créerait un vide juridique que le gouvernement québécois devrait combler, et Mme Forget devrait encore prouver qu'elle possède suffisamment la connaissance de la langue française pour exercer sa profession au Québec, a affirmé Me Lemieux.

«Si le règlement est déclaré valide, Mme Forget ne peut exercer sa profession, et s'il est invalidé, elle ne peut pas non plus exercer sa profes-

sion, a récapitulé le juge Jean Beetz. Ce serait donc un débat purement théorique».

### Question théorique

Avant d'entendre la cause de Mme Forget, les juges ont discuté pendant une demi-heure avec les avocats des deux parties pour juger justement du caractère théorique de la question.

L'avocat de Mme Forget, Me Julius Grey, a suggéré à la Cour suprême de ne pas entendre la cause parce qu'elle était purement théorique. Depuis la requête de Mme Forget en Cour supérieure, la loi a été modifiée, a-t-il expliqué. Le nouveau texte législatif exempté de l'examen toutes les personnes qui ont terminé leur cours secondaire au Québec à partir de 1985, parce que l'on présume qu'elles ont une connaissance suffisante du français.

«Aujourd'hui, il n'y aurait plus de Nancy Forget, a-t-il soutenu. La question de la validité de l'ancien règlement est théorique, sauf pour

Nancy Forget, qui y est encore soumise parce qu'elle a terminé son secondaire à la fin des années 70.»

Me Lemieux a cependant soutenu que la cause n'était pas purement théorique. La nouvelle loi reprend des éléments de l'ancienne, et elle pourrait être affectée si le jugement de la Cour d'appel était maintenu, a-t-il affirmé.

Les juges se sont retirés pendant une trentaine de minutes pour discuter de l'utilité d'entendre la cause. Ils ont convenu de reporter leur décision sur ce point et d'entendre les parties en attendant.

### Discrimination

Me Grey a soutenu que les dispositions du règlement instituant l'examen violaient la Charte québécoise des droits et libertés de la personne parce qu'elles avantageaient les francophones au détriment des anglophones. Ces dispositions exemptaient de l'examen les personnes qui avaient étudié trois ans au secondaire en français.

Me Lemieux a répliqué que le règlement n'établissait pas une différence selon la langue, mais selon la connaissance de la langue.

Un francophone ayant étudié tout son secondaire à l'école anglaise se serait trouvé lui aussi dans

l'obligation de passer l'examen, a soutenu le représentant du Procureur général du Québec.

Me Grey a également soutenu que l'Office de la langue française n'avait pas le pouvoir de déléguer la confection d'un examen à un comité indépendant.

Me Lemieux a répliqué que la confection d'un examen était une tâche purement administrative, et que l'Office de la langue française avait le droit de déléguer de telles tâches en vertu de la Charte de la langue française.

Les juges ont pris la cause en délibéré.

Mme Nancy Forget, présente lors des audiences, travaille actuellement comme préposée aux soins à domicile dans un CLSC, et étudie à temps plein à l'Université Concordia en psychologie. Elle a obtenu le permis d'exercer sa profession d'infirmière auxiliaire en Ontario, mais elle désire encore obtenir le droit d'exercer cette profession au Québec.

«Lorsque je travaillais à l'Hôpital général de Montréal, je n'ai jamais eu de problème à communiquer avec mes patients francophones», a-t-elle déclaré.

Elle a déclaré n'avoir rien contre le fait qu'un gouvernement exige une bonne connaissance du français, mais elle s'insurge contre le fait qu'on l'oblige à démontrer sa connaissance du français écrit.

«Même dans les hôpitaux francophones, on peut écrire en anglais, a-t-elle soutenu. Le français est important surtout pour les contacts avec les patients et les médecins.»

Mme Forget a réussi son dernier examen oral, mais a coulé son dernier examen écrit par deux points.



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-ÉTCHÉMIN  
COMITÉ DE BELLECHASSE

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation municipale de Lac-Étchemin demande des soumissions de fourniture de matériel pour l'implantation d'un système d'information. Tout soumissionnaire intéressé peut se procurer le document intitulé «Cahier de charges pour la fourniture d'équipement d'information» en s'adressant à compter du 15 décembre 1987 à Monsieur Yves Boudreau, conseiller en gestion, 900, 47e Rue nord, VILLE SAINT-GEORGES-OUEST (Qc) G6Y 5B7. Tél.: (418) 228-8255. Pour être considéré, toute soumission devra être placée dans une enveloppe scellée, adressée à la Ville de Lac-Étchemin, 218, 3e Avenue, C.P. 370, Lac-Étchemin, Québec, Qc R1S 0S0, avec la mention, au recto: «Pour fourniture d'équipement d'information» et devra être parvenue par la poste au plus tard à 16h00, le lundi 28 décembre 1987. Toutes les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le directeur général de la Ville le 28 décembre 1987, à 16h15, dans la salle de délibérations du Conseil, située au même endroit et à laquelle ouverture tous les soumissionnaires sont conviés. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qu'elle aura reçues et elle se réserve aussi la possibilité de les rejeter toutes, ce qu'elle reconnaît et accepte d'avance tout soumissionnaire qui remettra une offre. Fait et donné à la Ville de Lac-Étchemin, ce 11e jour de décembre 1987.

Marcel Lachance  
Directeur général

### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Presses avis que la compagnie/corporation BOUCHERIE FRANÇAISE PLACE LAURIER INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. En foi de quoi j'ai signé à Ste-Foy ce 23 octobre 1987.

Donatien Joly

### AVIS

PRENEZ AVIS que monsieur André Brousseau, connu sous le nom de André Brodeur et domicilié au 862, rue Duchesneau, à Ste-Foy, Québec, présentera au ministre de la Justice du Québec, suite à la présentation de cet avis, une requête en changement de nom, conformément à la Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, afin que son nom de famille soit légalement changé en celui de Brodeur.


### COGEMA ASSURANCES DE DOMMAGES ET MARITIMES

COGEMA demande des soumissions pour le renouvellement de ses assurances de dommages et maritimes. Le cahier des charges est disponible à compter du 11 décembre 1987 aux adresses suivantes:

COGEMA GROUPE SOBECO  
159, Saint-Pierre ou 220, Grande-Allée est  
Chambre 302 ou Suite 290  
Matane Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances membres en règle de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec. Les soumissions doivent être déposées avant 11 heures, le 29 janvier 1988 au bureau de COGEMA, à l'adresse ci-haut mentionnée. COGEMA ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Georges Gagnon  
Directeur d'exploitation



**Société immobilière du Québec**

## Avis d'annulation

**Aménagement Québec**  
DOSSIER No: 303-20-647  
Transformation et Aménagement  
1500, boulevard Charest, Ste-Foy, Qc

La présente a pour objet d'annuler le processus d'Appel d'Offres du projet cité en référence. Les soumissionnaires qui se sont procurés les documents moyennant le dépôt exigé, seront remboursés par la Société.

Guy Vachon  
Vice-président  
Construction et aménagement




## Ville de BEAUPORT

### avis public

Avis public est, par les présentes, donné:

- Que, lors d'une assemblée tenue le 29 septembre 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté les règlements suivants:
  - 87-804 relatif au plan d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de la municipalité;
  - 87-805 relatif au lotissement pour l'ensemble du territoire de la municipalité;
  - 87-806 relatif au zonage pour l'ensemble du territoire de la municipalité;
  - 87-807 relatif à la construction;
  - 87-808 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction;
- Que les règlements numéros 87-805 et 87-806 ont été approuvés par les personnes habiles à voter lors de la tenue du registre à cette fin, les 26 et 27 octobre 1987.
- Que, lors d'une assemblée tenue le 16 novembre 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté les règlements suivants:
  - 87-817 modifiant le règlement numéro 87-804 relatif au plan d'urbanisme;
  - 87-818 modifiant le règlement numéro 87-806 relatif au zonage;
- Que la Communauté urbaine de Québec a émis, en date du 1er décembre 1987, le certificat de conformité prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard des règlements numéros 87-804, 87-805, 87-806, 87-807, 87-808, 87-817 et 87-818.
- Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, durant les heures de bureau.
- Que les règlements susdits entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.
- Que le règlement numéro 209 de la Communauté urbaine de Québec relatif au contrôle intermédiaire cesse de s'appliquer sur le territoire de la Ville de Beauport. Donné à Beauport, ce onzième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Le Greffier de la Ville  
JACQUES SIMONEAU, c.m.a.



## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 (heure locale)  
le vendredi 8 janvier 1988

<p><b>BSA-88-EXP-001</b> Région Saint-Laurent</p> <p><b>VENTE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES À BAIN D'HUILE NON RÉUTILISABLE (SURPLUS D'ACTIF)</b></p> <p>Le matériel (transformateurs, régulateurs, etc.) est remis dans les régions et secteurs d'Hydro-Québec à travers la province.</p>	<p><b>BSA-88-EXP-002</b> Région Saint-Laurent</p> <p><b>VENTE D'HUILES USÉES (SURPLUS D'ACTIF)</b></p> <p>Le matériel (environ 700 000 litres de diverses huiles usées) est remis dans les régions et secteurs d'Hydro-Québec à travers la province.</p>
--	--

Le document utilisé pour soumissionner peut être consulté ou obtenu gratuitement les 21, 22 et 23 décembre 1987 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
**GROUPE EXPLOITATION**  
8181, avenue de l'Esplanade  
3e étage  
Montréal (Québec)

**ADMISSIBILITÉ**

Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres.

Pour renseignements:  
M. Guy Mongeau  
(514) 383-2506

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin

## Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement    Canada Mortgage and Housing Corporation    Société d'habitation du Québec

**PROJET No: 02875 (002):** LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant dix (10) logements dans la municipalité de Lac Mégantic, circonscription électorale de Mégantic-Compton, selon un contrat à forfait et comportant un bâtiment de 2 étages à ossature de bois. La durée maximale des travaux sera de 22 semaines.

**CONDITION:** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

**INFORMATION:** Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 15 décembre 1987 au bureau de la Société d'habitation du Québec, 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, MONTRÉAL, Qc H5B 1E3, ais de Mme Monique Thériault, Tél.: 873-4004, contre un dépôt non remboursable de vingt dollars (20.00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

**Heures d'ouverture du bureau:** 8:30 à 16:00 heures (fermé de 12:00 à 13:00). VACANCES DE NOËL - Fermeture du bureau: du 24 décembre 1987 au 28 décembre 1987 inclusivement et du 31 décembre 1987 au 4 janvier 1988 inclusivement.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Sous forme de cautionnement au montant de quarante mille dollars (40 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt mille dollars (20 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** à quatorze (14:00) heures (heure locale en vigueur) le jeudi, 21 janvier 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour Nord, 25e étage, MONTRÉAL, Qc, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

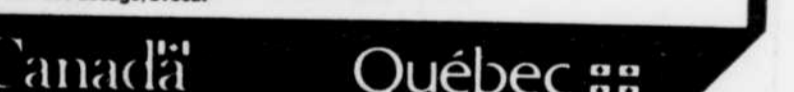
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.


**CONSULTATION DES DOCUMENTS:**  
— Association de la construction de la région des Cantons de l'Est  
— Association régionale de l'APCHQ de l'Est ainsi que Amiante & Beauce  
— Société d'habitation du Québec

**N.B.:** Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Cette construction pourra débuter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 1er avril 1988, selon le choix de l'entrepreneur.

**AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:**  
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 19 janvier 1988 à 14:00 heures, et leurs soumissions doivent être valables souvrait (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir la licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec  
Me Jean-Luc Lesage, avocat





## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

<p><b>BCZ.70263.F</b> le mardi 5 janvier 1988</p> <p><b>MANCHONS ET CÔSSES À COMPRIMER EN ALUMINIUM</b></p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 60 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p><b>BCZ.70354.F</b> le mardi 5 janvier 1988</p> <p><b>PINCES D'ANCRAGE POUR BRANCHEMENT</b></p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p><b>BGT.77061.F</b> le mardi 5 janvier 1988</p> <p><b>39 CARROSSERIES DE TYPE FOURGON</b></p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>
--	--	---

**BGT.77085.F**  
le mardi 5 janvier 1988

**2 CARROSSERIES PLATE-FORME ET 3 GRUES TÉLÉSCOPIQUES (CAPACITÉ: 12 000 LB À 6 PIEDS)**

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 000 \$

Prix du document: Gratuit

**ISG.71567.A**  
le mardi 12 janvier 1988

**Région La Grande**

**SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES D'HYDRO-QUÉBEC À ROUYN ET NORANDA**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 40 000 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

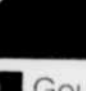
**HYDRO-QUÉBEC**  
**GROUPE EXPLOITATION**  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
8181 av. de l'Esplanade  
3e étage  
Montréal (Québec)  
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin



## Gouvernement du Québec

### Ministère des Approvisionnements et Services

#### Direction générale des Approvisionnements

<p><b>Projet 7331</b></p> <p>Description: Impression de 355 000 brochures de 40 pages plus couverture, sur papier d'édition no 2, opaque.</p> <p>Clôture de la soumission: 5 janvier 1988 à 15 h</p>	<p><b>Livraison Québec</b></p>
<p><b>7332</b></p> <p>Description: 3 800 fauteuils, 1 800 chaises réglables, 50 chaises dessinateur, 1 200 chaises empilables.</p> <p>Clôture de la soumission: 6 janvier 1988 à 15 h</p> <p style="text-align: right;">Ville-Verrier</p>	<p><b>Ville-Verrier</b></p>

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services  
Direction générale des Approvisionnements  
Bureau des appels d'offres  
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4  
Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Approvisionnements,  
Jean-Claude Careau, ing.

### Invitation

#### QUALIFICATION DE FABRICANTS QUÉBÉCOIS D'UNIFORMES SUR MESURE

La Direction générale des approvisionnements du ministère des Approvisionnements et Services invite les fabricants québécois d'uniformes sur mesure à se qualifier.

Seuls les manufacturiers ayant satisfait aux exigences générales d'inscription au Fichier des fournisseurs de biens et détenant un certificat de qualification émis par la Direction générale des approvisionnements, seront invités à soumissionner pour la fourniture d'uniformes sur mesure. Les exigences pour l'obtention de ce certificat sont contenues aux documents disponibles à l'adresse suivante:

Ministère des Approvisionnements et Services  
Direction générale des approvisionnements  
Division du Fichier des fournisseurs de biens  
150, boul. St-Cyrille est, 6e étage  
Québec, Qc  
G1R 5K4  
Tél.: (418) 643-6668

N.B. Les fournisseurs déjà détenteurs du certificat susmentionné n'ont pas à reformuler une demande.



## MUSÉE DE LA CIVILISATION

### APPEL D'OFFRES

Le Musée de la civilisation demande des soumissions pour le projet d'aménagement complémentaire des secteurs tels que le hall, les galeries et l'escalier du secteur administratif.


**INFORMATIONS:** Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au Service des ressources matérielles du Musée de la civilisation, 16, rue St-Jacques, Québec, à compter du 15 décembre jusqu'au 23 décembre 1987 (12H00) contre un dépôt de cent dollars (100.00 \$) en liquide ou par chèque au nom de ce dernier, remboursable, pour documents remis en bon état au plus tard 6 jours après le choix du soumissionnaire, une visite des lieux aura lieu le 05-01-88.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Les soumissionnaires devront être accompagnés soit d'un cautionnement de soumission établi au montant forfaitaire de 25 000,00 \$, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant équivalent au cautionnement, fait à l'ordre du Musée, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est équivalente.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées, devront être adressées au Musée de la civilisation, à l'attention de monsieur Jacques Gagnon, au 16, rue St-Jacques, C.P. 155, Succ. B, Québec, Québec G1K 7A6, jusqu'à 15H00, heure en vigueur localement, le huitième jour du mois de janvier 1988 (08-01-88) pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

**SOUS-TRAITANTS:** Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le Musée ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et désire informer le soumissionnaire retenu que le contrat sera signé et géré par la Société immobilière du Québec.



**LES ARTS ET SPECTACLES**

**L'OSQ et Ginette Reno**

**En équilibre sur un répertoire exigeant**

♦ L'association d'une soliste aussi populaire que Ginette Reno à un orchestre symphonique pouvait laisser prévoir une soirée en forme d'affrontement.

Hier soir, au Grand Théâtre de Québec, il n'en était rien et l'Orchestre symphonique de Québec a eu une aussi belle part que la chanteuse dans un événement sans doute mémorable pour les témoins qui emplissaient la salle Louis-Frédéric à pleine capacité.

Ils étaient venus pour elle de toute évidence et les 75 musiciens et musiciennes du grand ensemble étaient tout aussi évidemment avec elle dans l'interprétation non seulement de ses grands succès, mais aussi de chansons choisies pour leur grande richesse musicale.

A remarquer dans cette catégorie, un texte et surtout une mélodie que Ginette Reno chantait pour la première fois, *La prochaine fois que j'aurai vingt ans*.

La soliste et l'orchestre s'étaient apprivoisés en douceur avec en tout premier lieu *L'amour en héritage* et quelques autres pièces mettant bien en valeur les cordes. Mais le frisson le plus intense devait venir avec deux extraits liés entre eux de la trame du film *Yentl* dont les airs composés par Michel Legrand et les textes d'Alan Bergman vont comme un gant à celle que les Québécois ont élue l'artiste la plus populaire.

Malgré le caractère sérieux en

général du répertoire, la soirée a aussi eu ses moments de fête, avec par exemple *L'argent* et surtout un *Honky Tonk* endiablé pour lequel on a fait sortir du rang un saxophoniste et un trombone pour se joindre au banjo et à la batterie de deux musiciens invités.

La cohésion de cette rencontre pleine de tendresse et de force c'est cependant à Léon Bernier qu'on la doit puisque, en plus de diriger l'or-

chestre, il est responsable de la majorité des arrangements.

Affaire d'émotion ou de fatigue, la chanteuse a semblé éprouver à quelques reprises un certain essoufflement, mais ça n'a guère dérangé la qualité de sa performance vocale, pas plus que quelques rares grésillements dans la sonorisation.

Avant l'entracte de ce concert hors-série, c'est son directeur musi-

cal Simon Streatfeild qui a dirigé l'OSQ pour des extraits de *Gaîté Parisienne* d'Offenbach et de *La damnation de Faust* de Berlioz.

Un court programme dans lequel les musiciens avaient d'abord l'air de se divertir en offrant le divertissement avant de faire la démonstration de l'éclat qui peut aussi colorer une musique dite sérieuse.

Louis TANGUAY



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une soirée sérieuse qui a tout de même eu ses moments de fête



Le Soleil, Jacques Deschênes

Ginette Reno remonte ce soir sur la scène du GTQ avec l'Orchestre symphonique de Québec.

le théâtre du Trident présente LES




# Fridolinades

DE GRATIEN GÉLINAS

- Une production du Théâtre français du Centre national des Arts
- MISE EN SCÈNE DENISE FILIATRAULT
- AVEC LORRAINE AUGER YVON BILODEAU DENIS BOUCHARD SUZANNE CHAMPAGNE PATRICE COQUEREAU JEAN-FERNAND GIRARD RÉMY GIRARD LOUISE NAUBERT PIERRETTE ROBITAILLE

À COMPTER DU 12 JANVIER

palais montcalm

RÉSERVATIONS: 670-9011

OFFREZ FRIDOLIN EN CADEAU

BILLETTS EN VENTE DANS LE RESEAU



CITE-FM 107.5

Billetech

LE SOLEIL

Collaboration:

**Des laveurs de vitres qui se changent en peintres**

♦ VANCOUVER (PC) - Au cours des mois précédant Noël, les laveurs de vitre Doug Rowed et Susan Loudon contribuent à créer une part de la saleté qu'ils ont habituellement pour mission d'éliminer.

Ils échantent leurs brosses et leurs raclettes pour des pincesaux et, dans les fenêtres des bureaux et les vitrines des magasins de Vancouver, ils peignent des scènes des Fêtes.

« Nous sommes tous les deux peintres et, lorsque nous étions à l'école des beaux-arts, nous avons lancé cette entreprise de nettoyage de vitres pour rejoindre les deux bouts », a expliqué Loudon, artiste de 32 ans.

Il y a 12 ans, Doug et elle ont décidé d'unir leur talent et ont commencé à peindre des murales que les citoyens de Vancouver voient maintenant couramment.

« Le plus drôle de cette histoire, c'est de voir les gens qui nous observent pendant que nous travaillons. Chaque année, il y a des vieilles dames qui reviennent voir nos peintures dans les plus grandes vitrines », a ajouté Loudon.

Nos deux peintres demandent environ \$30 pour une illustration plutôt simple. Après les Fêtes, ils lavent les vitres et vitrines qu'ils ont décorés un mois plus tôt.

« Un bon nombre de compagnies pourraient être en désaccord si nous n'avions pas l'équipement pour les laver. C'est seulement de la peinture à l'eau, ça se nettoie très bien. »

Quand Loudon et Rowed ont lancé leur commerce en 1975, il n'y avait que deux ou trois autres artistes qui réalisaient de telles scènes de Noël.

**L'AVANTAGE DU COMPTE OPTIMUM.**

DE \$5,000 À \$9,999	→	5.875%
DE \$10,000 À \$24,999	→	6.00%
DE \$25,000 À \$49,999	→	7.43%
SUR LA TRANCHE SUPÉRIEURE À \$50,000	→	7.88%

MAINTENANT QUE LE COMPTE OPTIMUM VOUS OFFRE UN TAUX D'INTÉRÊT PLUS ÉLEVÉ SUR LES SOLDES DÉPASSANT \$50,000. PROFITEZ-EN POUR REGROUPER VOS AVOIRS.

Le Compte Optimum est plus qu'un compte d'épargne ordinaire. C'est un véritable compte d'investissement qui vous permet d'optimiser votre rendement sans immobiliser vos fonds et sans avoir à renouveler quoi que ce soit, ce qui n'est pas le cas des dépôts à terme, certificats de placement garanti ou bons du Trésor.

Généralement, le taux d'intérêt sur les soldes quotidiens de \$5,000\* ou plus est égal ou supérieur à nos taux sur les dépôts à terme de 30 jours. Sur les soldes de \$10,000 ou plus, il est plus élevé. Sur ceux de \$25,000 ou plus, il est encore plus élevé!

Et maintenant, sur la tranche de votre solde qui est supérieure à \$50,000, la BNE vous fait bénéficier de son taux le plus élevé sur les comptes d'épargne.



Certaines banques et sociétés de fiducie n'offrent pas cet avantage sur leurs comptes d'épargne investissement. Avec Le Compte Optimum, plus vous investissez, plus vous y gagnez! Pour s'assurer que Le Compte Optimum demeure une formule d'investissement compétitive, la BNE revise périodiquement ses taux selon les conditions du marché. Vous pouvez donc être certain que votre argent fructifie aussi vite que vous le souhaitez.

Vous pensez peut-être que le fonctionnement de ce compte est compliqué? Détrompez-vous! Le Compte Optimum vous offre toute la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Vous avez accès à vos fonds en effectuant un retrait, en faisant un chèque ou en utilisant un guichet automatique de banque. Et pour savoir où vous en êtes, vous pouvez demander un livret de compte ou un relevé mensuel. Nos clients déjà titulaires d'un Compte Optimum savent qu'ils ont pris une bonne décision! Profitez-en vous aussi pour optimiser votre investissement.

Le Compte Optimum - compte investissement - est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Écosse. \*Montre de rimmence de La Banque de Nouvelle-Écosse.

\*Le versement des intérêts se fait le dernier jour du mois. Aucun intérêt ne sera versé sur les soldes à la fermeture informelle à 15:00. Les taux sont sujets à changement sans préavis.



LES ARTS ET SPECTACLES

# Nicole Lorange en récital, une voix qui a paru bien fatiguée

**NICOLE LORANGE**, soprano, présentée par l'Institut Canadien. Avec Claude Savard, pianiste. Programme: *Quia Respexit* extrait du *Magnificat* de Bach; *mélodies de Haydn (A Pastoral Song et She Never Told her Love)*, *Gluck (O del mio dolce Amor)* et de Scarlatti (*La violette*); cycle *Frauenliebe und Leben* de Schumann; *Sept mélodies sur des poèmes de Paul Eluard de Clermont Pépin*; *mélodies de Hahn (D'une prison et Si mes vers avaient des ailes)* et de Duparc (*Chanson triste et Phidylé*); *Siete Canciones populares Espanolas*. À l'Institut Canadien, hier.

Nicole Lorange n'échappe malheureusement pas à ce mal du siècle des chanteurs, comme le laissait entendre trop clairement le récital qu'elle donnait, hier, à l'Institut Canadien.

Son soprano, un temps vibrant et riche, a paru bien fatigué et le timbre souvent métallique. La voix manque maintenant de support et il lui devient difficile de chanter piano et legato. Pour pallier à ces aléas, l'artiste a souvent recourus à des enflures vocales qui affectent le style propre aux oeuvres.

Instrument du chanteur, quand la voix fait défaut aussi bien l'interprète que l'auditeur s'en trouvent gênés. Dans un programme regroupant dans sa presque totalité des oeuvres très connues, Mme Lorange semblait la pre-

mière mal à l'aise; son pianiste, Claude Savard suivant de près. Très nerveux, il se marchait sur les doigts dans les premières pièces pour se réfugier ensuite dans un trop grand anonymat; le rôle du piano dans le cycle *L'amour et la vie d'une femme* de Schumann et les *Sept chansons populaires espagnoles* de De Falla demandent plus de présence qu'il ne leur en a prêtée hier.

Du fait que les mélodies de Manuel de Falla, très près du folklore espagnol, soient moins tributaires de la beauté vocale, ce sont elles qui ont le mieux réussi à l'invitée de l'Institut Canadien. Avec habileté, elle y est même parvenue à convertir ses faiblesses en atouts dans une interprétation rugueuse et juste de ton.

*Frauenliebe und Leben* de

Schumann est une toute autre histoire. Nicole Lorange avait beau puiser là dans le réservoir de son expérience à la scène lyrique, l'émotion vraie ne passait que bien rarement dans son exécution de ce cycle, l'un des plus beaux écrits pour voix de femme.

Les *Sept mélodies sur des poèmes de Paul Eluard* de Clermont Pépin qui datent de 1949, soit avant que le compositeur ne se tourne vers la technique sérielle, sont toutes pleines d'influence debussyste. Ce qui ne leur enlève pas leur charme, bien traduit (évidemment les points de comparaison se font ici beaucoup plus rares) par les deux interprètes.

Marc SAMSON

# Flûte, harpe et percussions au Concours de l'OSQ

♦ L'Orchestre symphonique de Québec tiendra son concours annuel, destiné aux jeunes instrumentistes, les 25, 26 et 27 mars prochains. Il s'adressera cette fois aux flûtistes, aux harpistes et aux percussionnistes.

Cette année la compétition est ouverte à tous les citoyens canadiens, et immigrants reçus (et non plus seulement aux résidents du Québec comme dans le passé), nés après le 25 mars 1963.

L'audition des concurrents sera répartie en trois étapes. Une éliminatoire où chaque instrumentiste jouera la ou les pièces imposées dans sa catégorie; la demi-finale qui consistera en un récital d'une durée de 15 à 20 minutes, comprenant une pièce canadienne imposée et une oeuvre au choix dans un répertoire donné; enfin la finale où les candi-

dates sélectionnés devront interpréter un concerto du répertoire, d'une durée minimale de 15 minutes.

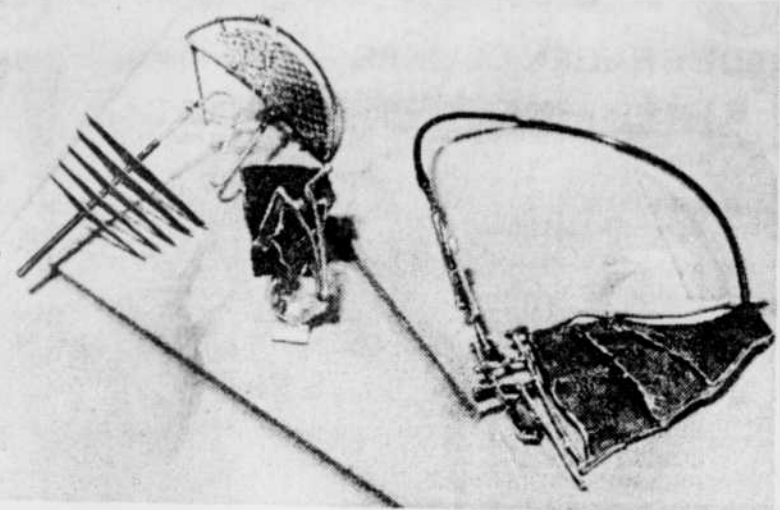
Des prix totalisant plus de \$5,000 seront remis aux gagnants. Soit un Grand Prix, toutes catégories, de \$1,200; des Premiers Prix de \$800 pour chacun des instruments en liste; des Deuxièmes Prix de \$400; et un prix de \$250 pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée en demi-finale.

Toutes les inscriptions, accompagnées d'un droit de \$35, doivent parvenir au Comité des bénévoles de l'OSQ (580, Grande-Allée est, bureau 150, Québec G1R 2K2) avant le 1er février 1988.

Le gagnant du Grand Prix se verra invité à jouer comme soliste de l'OSQ lors d'un concert de la saison 1988-1989.

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Les bijoux-sculptures de Michel-Alain Forgues sont exposés chez Dufour Bijouterie Galerie, 2900 chemin Saint-Louis, Sillery.

## CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentés projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

## CE SOIR À LA TÉLÉ

### LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 18h50-TVFG-câble 27 Louise Forestier est invitée de Domicile A2 à la télé française.

■ 19h00-CKMI-câble 3 Grand spectacle sur glace avec Toller Cranston.

■ 20h30-CTV «Circus of Stars» Comme chaque année, les stars de la télé changent de métier et se font dompteurs et acrobates.

■ 23h55-R.C. «Quai des orfèvres» de Henri-Georges Clouzot (1947).

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANARDIÈRE** (Galeries Canadière, 661-8575). C'est pas parce qu'on est petit que l'on peut pas être grand (-) 19h20, 21h15. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**CINEPLEX CHAREST** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Full Metal Jacket (2) v.f. 13h10, 16h10, 19h20, 21h45. 14 ans. Cinéma 2: Un zoo la nuit (3) 14h, 16h40, 19h15, 21h35. 14 ans. Cinéma 3: Le miel du diable (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10. 18 ans. Cinéma 4: Le sicilien (4) 14h, 17h, 20h. G. Cinéma 5: Le chant des sirènes (4) (v.f. I've heard the Mermaids singing) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10. G. Cinéma 6: Man on fire (-) v.f. 12h30, 14h40, 16h45, 19h15, 21h20. 14 ans. Cinéma 7: Danse lascive (4) (v.f. Dirty dancing) 12h25, 14h50, 17h10, 19h30, 21h40. G. Cinéma 8: Superman 4 - Le face à face (6) 13h20, 15h20, 17h20, 19h30, 21h35. G. Prix spécial du mardi: \$3. R.R.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Une flamme dans mon coeur (5) 13h, 19h, 18 ans. La storia (3) 13h. G. Le Beau mariage (3) 13h, 21h15. G. Les yeux noirs (2) 16h, 21h. G. Le Grand chemin (4) 17h. G. Les Ailes du désir (2) 18h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$3 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (540) des Galeries, 628-2455). Salle 1: Le flic était presque parfait (5) (v.f. de Off Beat) 19h30, 21h30. Salle 2: Cendrillon (-) 19h, 20h30. G. Prix spécial pour film d'enfants: \$3.50 adultes et 14-17 ans; \$3 enfants. Salle 3: Liaison fatale (5) (v.f. de Fatal Attraction) 18h30, 21h. 14 ans. Salle 4: La revanche des tronches (6) (v.f. de Revenge of the Nerds) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**LIDO** (Lévis 837-0234). Salle 1: Inter espace (4) 19h30. Pour l'amour de l'argent (5) 21h35. 13h35, 21h35. G. Salle 2: Classe vacances (5) 19h30, 21h20. G.

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) James Bande 00sexe no 2 (-) 12h15, 14h50, 17h25, 20h05. Partenaires demandés (-) 13h30, 16h05, 18h45, 21h20. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Salle 2: L'inter espace (4) (v.f. de Innerspace) 14h, 16h30, 19h15, 21h30. G. Salle 3: La bamba (4) 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h35. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524). Salle 1: Flowers in the Attic (5) 19h20, 21h20. G. Salle 2: Nuts (4) v.o.a. 18h50, 21h15. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Three man and a baby (4) 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h10. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 2: Planes, trains and automobiles (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 3: Cendrillon (-) 13h, 15h, 17h. La publicité 87, ça change le monde (-) 19h, 21h30. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**VIDÉOTHÉÂTRE**. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Auj. 14h, 19h. Prendre la route: Facultés affaiblies; Marie Uguay.

**BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT**, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h au secteur des adultes: Raison d'être.

## MUSIQUE

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC** et **GINETTE RENO**. Ce soir 20h lors d'un grand concert hors-série. Sous la direction de Simon Straatfeld, l'Orchestre interprète des extraits du ballet Gaieté parisienne d'Offenbach et par la suite madame Reno sous la direction de Léon Bernier interprète certaines de ses chansons. Salle Louis-Frédéric du Grand-Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$20; \$27; \$30. COMPLET.

## SPECTACLE

**CHALK CIRCLE** accompagné de Something Else. Ce soir 20h30. Salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$13; \$9.50 pour les étud. des collèges Garneau et Sainte-Foy.

**SOIRÉE ACCÈS-SCÈNE**. Présentation de nouveaux talents. Ce soir 20h30. Anglicane, 33 rue Wolfe, Lévis. Prix d'entrée: \$2.50. Rens: 833-8831.

**TRIO DE JAZZ** avec Sophie-Marie Martel, voix; Richard Lespérance, guitare et Antoine Daignault, contrebasse. Ce soir 22h. Pape Georges, 8 rue Cul-de-Sac. Entrée libre.

**LE TRIO MICHEL CÔTÉ** avec Alain Bédard, Pierre Tanguay et Michel Côté. Ce soir 22h. Zanibar, 215 rue Saint-Jean. Entrée libre. Rens: 524-3321.



Le Justicier Superman est de retour pour une quatrième aventure au cinéplex Charest.

**LE TRIO DE JAZZ GÉRARD HÉBERT**, pianiste québécois. Avec Denis Nolin et Yves Jacques. Du lun. au samedi à compter de 21h au Causus du Hilton International.

**MAURICE «WOOGLIE» COMTOIS**, jazz et boogie-woogie. Tous les mardis à compter de 22h. Café du Monde, 57 rue Dalhousie.

## VERNISSAGE

**MAISON BELLANGER-GIRARDIN**, 600 avenue Royale, Beauport. Mar. au dim. 14h à 17h; du mer. au ven. 19h à 21h. La Société d'art et d'histoire de Beauport en collaboration avec la Ville de Beauport présent «Images de Beauport». Se termine le 1er février. Vernissage ce soir 19h30.

## RÉUNIONS

**La Ligue La Lèche**. Rencontre pour aider, informer et encourager les mères qui allaitent ou veulent allaiter. Auj. 13h15. Sujet: La nutrition et le sevrage. Au 1082, 1ère avenue, Limoulu. Rens: 653-6039.

**Info-Rencontres (Info-Contacts)**. Auj. 13h. Sujet: Confection de canapés. Invitée: Henriette Rochette. Prix d'entrée: \$3; \$2 pour les membres. Centre communautaire Delphin Marois, 300 rue de l'Entrain, St-Augustin. Rens: 878-4486. Ida.

**Séance d'information pour les femmes** qui visent des secteurs de pointe. Auj. 14h au local 1035 du Collège de Limoilou, 1300, 8e avenue. Rens: Christine Pakenham au 647-6689.

## POUR LES JEUNES

**Bibliothèque de Québec, Succursale Saint-André**, 500 boul. Bastien. Temps des bouts de chou. Initiation à la lecture pour les 3-6 ans. Auj. 14h30: Le ballon de Musti.

Cinéma gratuit

**Bibliothèque Succursale Saint-Albert**, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h: Le Cosmoschtroumpfs.

**Bibliothèque Succursale Saint-André**, 500 boul Bastien. Rens: 843-3263. Auj. 14h30: Le ballon de Musti.

**Bibliothèque Succursale Saint-Charles** 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Auj. 16h: Boule et Bill.

## CONFÉRENCE

**La Société zoologique de Québec**. Ce soir 20h. Sujet: Le Caribou du Nord québécois: le déjà vu, le nouveau, le surprenant. Invité: Serge Couturier, biologiste au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Rens: 627-3072.

**Le Groupe Solidarité Post Avortement**. Sujet: Les relations avec mon compagnon. Personne ressource: Colette Audet, intervenante sociale en planning. Ce soir 19h30. Local 1185 du CHUL.

**Les Maitres Ascendés de la Grande Fraternité Blanche**. Sujet: Notre avenir selon les prophéties (Nostradamus, Fatima, Saint-Germain, etc.) Ce soir 19h30. Salle Newman, Pavillon Lemieux. Prix d'entrée: \$4. Rens: 659-4982.

## À SURVEILLER

### Brunch des fonctionnaires

L'Association des Fonctionnaires à la retraite de Québec-Ouest tiendra un brunch avec vœux traditionnels demain à 10h30 au Motel le Saint-Laurent, 3135 chemin Saint-Louis à Sainte-Foy. A cette occasion, la chorale «Les Mèches d'argent» interprétera plusieurs chants de Noël.

### L'avenir de la formation musicale

Un Sommet sur l'avenir de la formation musicale est amorcé au niveau régional. Un colloque, première de trois étapes, se tiendra le samedi 6 février à l'École secondaire Les Etchemins, 9e avenue à Charry. Cet événement réalisé sous le thème «Une formation à orchestre» s'adresse à tout organisme ou individu non délégué officiellement. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire avant vendredi en envoyant un chèque de \$30. à: Colloque régional, 665 rue Borée, Beauport. GIC 5L2.

### Inscription à la Ville de Sainte-Foy

Les organismes paroissiaux de Sainte-Foy tiendront leurs inscriptions annuelles ce soir et demain pour leurs activités hivernales. Plus de 400 activités seront ainsi offertes dans les onze paroisses. Voici les dates, endroits et heures:

- **Loisirs Saint-Benoît** Inc. Auj. et demain 19h30 à 21h. Sous-sol du Centre communautaire, 909 boul. Pie XI.
- **Comité récréatif Saint-Yves Inc.** Ce soir et demain 19h30 à 21h. Gymnase de l'école Saint-Yves, rue Alexander.
- **Corp. des Loisirs de Saint-Louis de France Inc.** Ce soir et demain 19h à 21h. Centre culturel, 1560 route de l'église.
- **Loisirs St-Thomas de Sainte-Foy.** Ce soir et demain 19h30 à 21h. Au 895 rue Myrang.
- **O.P.L. Saint-Mathieu Inc.** Ce soir et demain 19h à 21h. Au 1000, rue Bar-le-Duc.
- **Les Loisirs Ste-Geneviève.** Ce soir et demain 19h à 21h au 700A rue Cherboung.
- **Loisirs Saint-Denis.** Ce soir 19h à 21h et demain 19h à 20h. Chalet du parc, rue Picardie.
- **Association des loisirs Notre-Dame-de-Foy Inc.** Ce soir et demain 19h30 à 21h. Au 771 rue Jacques-Berthiaume.
- **Corporation des loisirs Sainte-Ursule.** Ce soir et demain 19h30 à 21h. Au 3251 boul. Neilson.

Deux paroisses tiendront leurs inscriptions les 5 et 6 janvier. Il s'agit de l'O.P.L. Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle qui prendra les inscriptions de 19h30 à 21h ces deux soirs au Centre communautaire du 2600 rue Biencourt, et de Loisirs Laurentien Inc. dont les inscriptions sont prévus le 5 janvier de 19h30 à 21h30 et le 6 janvier de 19h30 à 20h30 au Pavillon Les Primevères, 1485 rue Félix-Antoine-Savard. Rens: 654-4007.

On prendra également les inscriptions pour les différents activités aquatiques (cours de natation, etc) qui se dérouleront aux piscines Sylvie-Bernier et Jacques-Amyot, mercredi et jeudi de 17h à 20h. Pour s'inscrire aux activités de la piscine Sylvie-Bernier, il faut se présenter à cette piscine au 3020 boul. Hoche-laga. Pour la piscine Jacques-Amyot, les inscriptions seront prises à l'école Les Compagnons de Cartier, 3643 rue des Compagnons. Rens: 654-4531 (piscine Sylvie-Bernier); 654-4297 (piscine Jacques-Amyot) ou 654-4007.

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2) CÂBLE 13 CFAP (TQS)	Action, réaction	La maison Deschênes	Comptant content	Cinéma Quatre Saisons: LES AILES DE L'ESPERANCE (5)				Jasmin centre-ville	Grand Journal	Sport plus	Les incorruptibles		
3) CÂBLE 14 WCAX (CBS)	The News		CBS News with Dan Rather	Hollywood Squares	RUDDOLPH THE RED-NOSED REINDEER	THE 12TH ANNUAL CIRCUS OF STARS				The News	WKRP in Cincinnati	Diamonds	
6) CÂBLE 7 CFQM (Pathonic)	Le Monde		Chop Suey	Les grands romans AMERIKA (3e de 7)				Ad Lib Souvenir olympique	Les nouvelles TVA	Le monde régional	Mongrain de sel		
5) CÂBLE 3 CKMI (Ind.)	The Price is Right		TOLLER CRANSTON'S GIFT OF CHRISTMAS	The Fifth Estate	Market Place	Man Alive	The National & The Journal (22h22)	Newsline	Three's Company	Candid Camera			
5) CÂBLE 15 WPTZ (NBC)	News 5	NBC News	Family Ties	Cheers	Matlock	J.J. Starbuck	Crime Story	News 5 Nightside	The Tonight Show				
10) CÂBLE 10 CFTM (TVA)	Ici Montréal	Charivari	Chop Suey	Les Grands Romans AMERIKA (3e de 7)	Robert et compagnie	Le parc des Braves	Dallas	Ad Lib Souvenir olympique	Les nouvelles TVA	Ici Montréal et sports	Cinéma: ROLLERBALL (4)		
11) CÂBLE 6 CBVT (R.-C.)	Québec ce soir		Escalade				Le point TABAGISME	Le supplément et sports	P'tit détour (reprise)	QUAI DES ORFÈVRES (3) RD			
12) CÂBLE 12 CFCV (CTV)	Pulse		Entertainment Tonight	CTV HOLIDAY SPECIAL	Matlock	THE 12TH ANNUAL CIRCUS OF STARS				CTV National News	Pulse (23h21)	Children's Christmas Fund	
15) CÂBLE 8 CIVQ (R.-Q.)	Passé-Partout	Teleservice	(19h15) L'indice	5 pour 1	Questions d'argent	Nord-Sud	Cap Espoir, le début du voyage	Les animaux/ leurs mystères	Justice pour tous	L'indice reprise (23h15)	Teleservice reprise (23h15)		
22) CÂBLE 17 WYNY (ABC)	Newscenter 22	ABC World News Tonight	Star Trek		Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting	Thirtysomething	Newscenter 22	ABC News Nightline			
57) CÂBLE 16 WCPE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nova	Frontline APARTHEID			The Twilight Zone	The MacNeil/Lehrer Newshour			
99) CÂBLE 27 TVFQ (TF)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Domicile A2	Prototype	Leylouna: une femme à Beyrouth	Mardi cinéma Annie Girardot	Le Journal (22h10)	Radio France internationale (22h40)					
9) CÂBLE 9 Vidéotron	A vous de juger	Avec Jean Vanier	Survie en forêt	La nomenclature d'aujourd'hui	Écriture d'ici	Communiqués	La santé en douceur	Voyages-vacances	Femmes d'affaires	Québec en revues	Fusion		

Appréciation des films: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

# Sondage Nielsen pour la région de Québec

# Radio-Canada et Pathonic perdent des plumes

Radio-Canada et Pathonic ont raison de trembler. Ces deux concurrents qui se partageaient le marché de la télévision dans la région de Québec ont perdu des plumes au profit de Télévision Quatre Saisons cet automne.



**TELEVISION & RADIO**  
par Ghislaine RHEAULY

Les chiffres de la maison de sondage Nielsen portant sur la période du 26 octobre au 15 novembre offrent le premier portrait d'ensemble des cotes d'amour des émissions dans la région de Québec.

Durant cette période, CBVT a perdu 9 pour 100 de sa part du marché et Pathonic 3 points, alors que Quatre Saisons gagnait 10 points par rapport à l'automne 1986. Pathonic demeure bon premier avec 32 pour 100 (35 en 1986) de la part d'auditoire du lundi au dimanche, de 8 heures à minuit. Radio-Canada perd beaucoup de terrain: de 34 pour 100 en 1986 à 25 pour 100 cet automne.

Télévision Quatre Saisons ne réussit pas à placer beaucoup d'émissions gagnantes au palmarès des 25 premières. Même pas le hockey des Nordiques qui vient au 29e rang, avec 119 000 spectateurs, loin derrière Caméra 87 qui attire 175 000 personnes au 12e rang.

Mais elle fait un bond prodigieux de 4 à 14 pour 100 de la part du marché et progresse dans tous les créneaux-horaires.

Radio-Québec fait aussi des progrès, passant de 4 à 7 pour 100 et CKMI baisse de 3 à 2 pour 100.

### L'information secouée

Quatre Saisons a frappé de plein fouet Pathonic en début de soirée, à l'heure des nouvelles. Action-Réaction (TQS) va chercher 97 000 auditeurs et La Maison Deschênes 89 000 entre 18h00 et 19h00. La part d'auditoire du téléjournal «Le monde» de Pathonic est passée de 45 pour 100 à 30 pour 100 à cette heure de diffusion. 139 000 téléspectateurs écoutaient les nouvelles à Pathonic cet automne. C'est une perte de 15 pour 100 de la part de marché. À Radio-Canada, «Québec ce soir» à la même heure est écouté par 88 000 et subit une baisse de 7 pour 100 de la part d'auditoire.

En revanche, CBVT est davantage frappée que Pathonic aux heures de grande écoute en soirée. Sa part diminue de dix points, (de 41 à 31), alors que Pathonic est presque stable passant de 31 à 30 pour 100.

### Les duels

Du côté des productions locales, Via Québec, de Pierre Poitras à Pathonic (64 000), bat le «Téléfun» de Pierre Marcotte à Quatre-Saisons (44 000) mais subit néanmoins une diminution par rapport à l'année dernière alors que l'émission n'avait pas de concurrence.

«Le p'tit détour» animé par Robert Gillet et Sylvie Ledoux obtient un score très décevant: 29 000 spectateurs à 17h30 et 10 000 en fin de soirée. Il est battu à plate couture par «Le Grand journal de Quatre Saisons», qui fait un malheur avec 76 000 auditeurs à 17h30. Et surtout par «De bonne humeur» animé par

Michel Louvain à CFCM qui draine 110 000 spectateurs entre 17h00 et 18h00.

En matinée à Pathonic, Shirley Thérault attire 38 000 spectateurs à «Coup de cœur». Jean-Luc Mongrain en atteint 58 000 à «Mongrain de sel» diffusé juste avant.

«Les Anges du Matin» (RC) n'attirent que 14 000 spectateurs et «Les Démon du midi» 50 000.

Louise Deschâtelets est écoutée par 71 000 personnes à son magazine du dimanche soir à Quatre Saisons. À la même heure, «Look 88» (de Pelchat-Ouimet) produite

tion spéciale de TVA. A Radio-Canada, 85 000 auditeurs ont capté l'Hommage à René Lévesque le lundi 2 novembre à 18h30.

Le Téléjournal de Bernard Deroome obtient une moyenne de 123 000 spectateurs à Québec. 88 000 personnes restent à l'écoute pour «Le Point».

L'équipe de «Lance et compte» vient en caravane lancer la deuxième saison de cette série à Québec mercredi. Une centaine de personnes, comédiens, équipe de production, journalistes, arriveront à Québec (ville du National) par

train pour marquer ce lancement. À cette occasion, Radio-Canada a or-

ganisé un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants handicapés de

l'école Madeleine Bergeron. Les vedettes vont jouer au Père Noël.

Voici les 25 émissions de télévision les plus écoutées dans la grande région de Québec, entre le 26 octobre et le 15 novembre selon les sondages Nielsen. Les émissions TVA sont diffusées par CFCM-TV (Pathonic).

1- Le retour du Titanic.....	spécial de Radio-Québec.....	296 000
2- Des dames de coeur.....	CBVT.....	255 000
3- Dynastie.....	CFCM.....	244 000
4- Entre Chien et loup.....	CFCM.....	240 000
5- Samedi de rire.....	CBVT.....	221 000
6- Épopée rock.....	CFCM.....	214 000
7- Chop Suey.....	CFCM.....	201 000
8- Rêve d'enfant.....	Production Pathonic CFCM.....	196 000
9- L'Empire Colby.....	CFCM.....	194 000
10- «Prête-moi ta vie».....	CBVT.....	193 000
11- Dallas.....	CBVT.....	180 000
12- Caméra 87.....	Quatre Saisons.....	175 000
13- L'Or du temps.....	CFCM.....	155 000
14- Nouvelles (22h00, 2 novembre).....	CFCM.....	154 000
15- Club Sandwich du 8 novembre.....	CFCM.....	151 000
16- Ici Montréal du 2 novembre.....	CFCM.....	151 000
17- Un homme au foyer.....	CFCM.....	148 000
18- Le temps d'une paix-Reprise.....	CBVT.....	148 000
19- Insolences d'une caméra.....	CBVT.....	157 000
20- Lance et compte 5-6-12-13 nov.....	CBVT.....	157 000
21- Riches et célèbres.....	Pathonic CFCM.....	141 000
22- Le parc des Braves.....	CBVT.....	135 000
23- Semi-détaché.....	CFCM.....	135 000
24- Les grands romans.....	CFCM.....	133 000
25- L'Héritage.....	CBVT.....	127 000



Le Soleil, Jacques Deschênes

Du côté des productions locales, c'est Via Québec, de Pierre Poitras, à Pathonic qui l'emporte.

par Pathonic à Québec va chercher 53 000 téléspectateurs.

Les émissions chouchous «Le retour du Titanic» de Radio-Québec, qui a fini en queue de poisson, on s'en souvient, a dépassé ses concurrents durant cette période, avec 296 000 spectateurs.

À Québec comme ailleurs, «Des Dames de cœur» (255 000) battent Kristle et Alexis de «Dynastie» (244 000).

Pathonic a réussi à loger une de ses productions «Rêve d'enfant» tournée en Floride parmi les dix émissions gagnantes, le dimanche soir 15 novembre. 196 000 spectateurs l'ont captée dans la grande région de Québec.

L'émotion soulevée par la mort de René Lévesque transparait dans les sondages. Le lundi 2 novembre, 151 000 téléspectateurs ont capté le «Ici Montréal Spécial» de TVA présenté à CFCM. En fin de soirée, 154 000 personnes ont écouté l'édi-



C'est «Le retour du Titanic» de Radio-Québec qui est arrivé en tête avec 296 000 spectateurs. Sur la photo, une paire de lunettes retrouvée dans l'épave et montrée lors de l'émission.

**LES BALLETS KATALINE MOLNAR**

Seule école à dispenser la MÉTHODE RUSSE (Vaganova)

SESSION HIVER 88: du 4 janvier au 1er avril 1988  
Durée: 13 semaines.

INSCRIPTION: 17, 18, 19 décembre, de midi à 20 heures.

Cours offerts:  
Ballet Classique  
• Pré-ballet  
• Élémentaire  
• Intermédiaire  
• Avancé

• COURS POUR GARÇONS  
• PAS DE DEUX  
• PROGRAMME DES BOURSIERS

Permis de culture personnelle

835 av. Brown (école Anne-Hébert)  
527-0725, 651-6059, 658-2030  
Permis d'enseignement de culture personnelle 659603. Loi sur l'enseignement privé.

2e SEM James Bande OOSEXE #2

Partenaires DEMANDES

MIDI-MINUIT

Des 12h15

CINEMAS CINEPLEX ODEON

TOUS LES MARDIS AUX CINEMAS CINEPLEX ODEON

TOUS LES FILMS • TOUS LES CINEMAS

**\$3.00 MARDIS**

Le Chant des Sirènes

Patricia Rozema  
Sheila McCarthy

PLACE CHAREST

LE MIEL DU DIABLE

Corinne Clery  
Brett Halsey  
Blanca Marsillach

PLACE CHAREST

SUPERMAN IV Le Face à Face

EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

UN ZOO LA NUIT

PLACE CHAREST

L'INTER ESPACE

LE PARIS CINEMA LIDO

LA BAMBA EN VERSION FRANÇAISE

VOUS IRA DROIT AU COEUR

LE PARIS

PETIT GRAND

PLACE CHAREST

«LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISE.»

GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick

**FULL METAL JACKET**

EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

Man on Fire

PLACE CHAREST

LE Sicilien

EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

Dirty Dancing

PLACE CHAREST

CLASSES VACANCES

CINEMA LIDO

LA MEILLEURE COMÉDIE DE LA SAISON!

Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS/WCBS RADIO

GOLDIE HAWN

MISÈRE/RICHESSE/AMOUR

Elle possède tout ce qui s'achète. Il a ce qui reste.

Elle n'arrive pas à se rappeler qui elle est. Ni qui il est.

Leur histoire d'amour est un accident en puissance.

KURT RUSSELL

**OVERBOARD**

METRO-GOLDWYN-MAYER PRÉSENTE "OVERBOARD", UN FILM DE GARRY MARSHALL. EN VEDETTE: GOLDIE HAWN, KURT RUSSELL, AVEC EDWARD HERMANN, KATHERINE HELMOND ET ROWDY McDOOWALL. MUSIQUE: ALAN SILVESTRI DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE: JOHN A ALONZO, A.S.C. SCÉNARIO: LESLIE DIXON. PRODUCTEURS EXÉCUTIFS: RODDY McDOOWALL, ANTHEA SILBERT ET ALEXANDRA ROSE. RÉALISATION: GARRY MARSHALL.

VERSION ORIGINALE

FAMOUS PLAYERS

STE-FOY 2500 boul. LAURIER 656-0592

DÈS DEMAIN

FAMOUS PLAYERS TOUS LES MARDIS

PRIX D'ENTRÉE \$3.00

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT

VF de OFFBEAT

Galerias de la Capitale

En sem.: 19h30 et 21h30.

LA REVANCHE DES FRONCHES

Galerias de la Capitale

En sem.: 19h15 et 21h15.

BARBARA STREISAND RICHARD DREYFUSS

**NUTS**

VERSION ORIGINALE

(Laissez-passer non valide)

PLACE QUÉBEC

En sem.: 18h50 et 21h15.

PLANES, TRAINS AND AUTOMOBILES

VERSION ORIGINALE

STE-FOY

En sem.: 19h30, 19h30, 19h30

LE NOUVEAU PROGRAMME

LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE

...OU PRESQUE

PUBLICITAIRES

Mardi: 19h00 et 21h30  
Mercredi: jeudi: 21h30.

STE-FOY

2500 boul. LAURIER 656-0592

endrillon

PRIX SPÉCIAUX: Adultes et Étudiants: 3,50\$. Enfants et Age d'Or: 3,00\$.

Galerias de la Capitale

En sem.: 19h00 et 20h30.

Three Men and a Baby

VERSION ORIGINALE

STE-FOY

13h00, 15h00, 17h00, 19h05, 21h10.

LIASON FATALE

FATAL ATTRACTION

Galerias de la Capitale

En sem.: 18h30 et 21h00.

Three Men and a Baby

VERSION ORIGINALE

STE-FOY

13h00, 15h00, 17h00, 19h05, 21h10.

LIASON FATALE

FATAL ATTRACTION

Galerias de la Capitale

En sem.: 18h30 et 21h00.

Three Men and a Baby

VERSION ORIGINALE

STE-FOY

13h00, 15h00, 17h00, 19h05, 21h10.

LIASON FATALE

FATAL ATTRACTION

Galerias de la Capitale

En sem.: 18h30 et 21h00.

Three Men and a Baby

VERSION ORIGINALE

STE-FOY

13h00, 15h00, 17h00, 19h05, 21h10.

LIASON FATALE

FATAL ATTRACTION

Galerias de la Capitale

En sem.: 18h30 et 21h00.

19h20 et 21h20.

PLACE QUÉBEC

FLOWERS in the ATTIC

VERSION ORIGINALE

Dernier jour

**L'ART'UALITÉ LES ARTS ET SPECTACLES**

**Nuits tropicales à Riv.-du-Loup**

Jusqu'au 18 décembre, les finissants en présentation visuelle du Collège de Rivière-du-Loup proposeront tout le charme des nuits tropicales lors d'un événement ayant pour thème *Ambiance des Tropiques*. Par une utilisation de matériaux appropriés et un dosage des ombres et des effets lumineux, cette installation se veut une transposition moderne, très « design », de la nature des Tropiques. Entre 10h et 18h demain, jeudi et vendredi, le public est ainsi invité à visiter le local E-125 du collège. Le vernissage a lieu ce soir, entre 17h et 19h. L'accès au local E-125 se fait par l'entrée du Département des arts, située sur la rue Saint-Pierre. Les participants au projet sont Nathalie Roy et Marc Lagacé de Saint-Cyprien, Nathalie Deschênes de Rimouski, Guylaine Côté de Lebel-sur-Quévillon et Josée Gauthier de Saint-Basile-le-Grand.

**Images de Beauport**

La Société d'art et d'histoire de Beauport, de concert avec la ville de Beauport, présente jusqu'au 1er février, à la Maison Bellanger-Girardin (600, av. Royale), *Images de Beauport*. Cette exposition à caractère historique (de 1634 à 1900) se veut une mosaïque d'images sur Beauport, tantôt réalisées par des artistes (tels Palmer, Bartlett), tantôt photographiées et, parfois, reproduites à l'échelle humaine ou enrichies d'objets du patrimoine. Le vernissage a lieu ce soir, à 19h30.

**Salon du livre** - Le Salon du livre de Québec annonce qu'il avait reçu, le 30 novembre, date limite de remise des manuscrits pour les prix 1988, 63 participations au prix Robert-Cliche (roman), 21 au prix Adrienne-Choquette (nouvelle), 99 au prix Octave-Crémazie (poésie) et 10 au prix des Jeunes auteurs. Les noms des lauréats seront connus lors du prochain Salon, qui sera inauguré le 19 avril.

**Sculptures chez Arkeos**

Réunies sous le titre *7 matières, 7 manières*, les sculptures d'Hugo Chouinard seront exposées à la galerie Arkeos (335 Saint-Joseph Est, à Québec), jusqu'au 21 décembre. Les sept matières en question sont l'aluminium, l'acétate, le bronze, le béton, le bois, le cuivre et la céramique, traitées suivant les techniques du modelage, du découpage, du pliage, du martelage, du collage, de l'assemblage ou du moulage.

**L'Acropole retrouve un temple**

À Athènes (AP) - Un des temples de l'Acropole, vieux de 2,400 ans, a été de nouveau ouvert au public dimanche et ses restaurateurs ont été récompensés officiellement de leur huit années de travail acharné.

La restauration du temple d'Erechtheion, à 150 mètres du Parthénon, a provoqué les louanges du ministre de la Culture Méliina Merkouri. « Enfin libéré des échafaudages, il brille maintenant dans toute sa beauté. Après tant d'années, les Grecs et les étrangers peuvent désormais l'approcher. »

Le temple d'Erechtheion est un temple de style ionique construit en 410 avant J.C. et dédié à Athena. Le porche du temple est soutenu par les célèbres Cariatides, statues de six jeunes filles aux cheveux tressés et aux robes à la hauteur des hanches.

Alexandros Papanicolaou, l'architecte chargé de la restauration, a reçu le prix européen Freir von Stein pour son travail. Ce prix est décerné chaque année à Hambourg pour les exceptionnelles réalisations en matière de restauration.

« Pour écarter les dangers qui menaçaient ce splendide temple antique, nous avons utilisé à la fois les techniques modernes et traditionnelles », a déclaré Papanicolaou au cours de la cérémonie.

Une des premières mesures a consisté à transporter les Cariatides au musée d'Athènes. Cinq des statues, ravagées par la pollution, ont été placées dans une cage de verre remplie d'azote et remplacées par des copies en ciment. Les blocs de marbre ont été déplacés, puis traités, et les crampons de fer ont été remplacés par du titane inoxydable. Ces crampons se dilataient en se corrodant, et le marbre se craquelait. Du marbre a été retiré des carrières à 15 kilomètres d'Athènes pour renouveler l'ancien. Trente spécialistes du marbre ont travaillé pour déplacer et restaurer 720 blocs soit 1,250 tonnes de pierre.

**Au théâtre du Conservatoire**

**Seize variations sur un texte d'André Jean**

♦ D'ex-étudiants de conservatoire se retrouvant devant un théâtre abandonné. Avec tout le feu de leur art, ils se lancent, à partir des quiproquos et autres méprises langagières de tous les jours, dans une série de seize variations sur ce thème qui les remue jusqu'au plus profond de leur être.

par Jean ST-HILAIRE

Tel est le prétexte du specta-

cle « décontracté » que les élèves sortants du Conservatoire d'art dramatique de Québec ont tiré d'un texte d'André Jean et offrent ces jours-ci, au théâtre du 11 de la rue Saint-Stanislas.

Titre: *Même si on dit toujours la même chose, c'est pas toujours la même chose*. Un peu confondant, on l'admettra, mais le contenu, lui, n'a rien de rebarbatif, aux dires du directeur de la production et responsable de la salle du Conservatoire, M. André Morency.

Il s'agit d'un « texte blanc » se prêtant à une très grande liberté de traitement. De liberté de style s'entend. Sans pour cela faire oeuvre didactique, les jeunes candidats acteurs et scénographes exploitent le thème « à travers différents styles qui ont marqué l'histoire du théâtre ». Chacun des seize tableaux est rendu par deux ou trois comédiens. Ceux-ci traitent la situation tantôt à la façon des clowns, tantôt comme un mélodrame, une tragédie, etc.

Teneur d'ensemble? « C'est amusant, léger », nous dit M. Morency. De fait, seulement deux des seize tableaux dérogent au genre humoristique.

Tous les élèves sortants, ceux en jeu comme ceux en scénographie, ont pris part à l'interprétation. Ceux de la première spécialité sont Sylvie Cantin, Alain Jean, Trillby Jeeves, Michel Pouliot, Guy Tremblay, Jules Tremblay, Lise Tremblay et Agnès Zacharie. Les futurs scénographes sont Pierre-A-

lexandre Breitenstein, Elène Pearson, Claude Perreault et Julie Tremblay. Sylvie Cantin signe la mise en scène. M. Jean Guy, professeur au Conservatoire, a assuré la direction artistique.

Le spectacle est présenté à 20h30, tous les soirs jusqu'à samedi, sauf aujourd'hui où c'est relâche. Les laissez-passer se sont enlevés rapidement, mais on court de bonnes chances d'obtenir une place en se présentant dix minutes avant le spectacle.

**Des idées cadeaux**

**Films Image à super haute définition**  
Pour photos couleurs 135-24 100 ASA

**Achetez-en 3. Obtenez-en 1 gratuitement**  
**4/977**

**2e jeu de 24 photos 99¢**

**MINOLTA MAXXUM 7000**

Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés, affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme.

Prix de la compétition **449<sup>95</sup>**  
Notre prix Boîtier seulement **399<sup>88</sup>**

**Nintendo jeu vidéo De Luxe**

Incroyables effets graphiques à 52 couleurs avec images réalistes à 3 dimensions! Comprend deux manettes de contrôle. Fusil Zapper, cartouche de jeu et robot.

Prix de la compétition **249<sup>95</sup>**  
Notre prix **229<sup>88</sup>**

**Nintendo**

Incluant Robot R.O.B.

Prix de la compétition **249<sup>95</sup>**  
Notre prix **229<sup>88</sup>**

**MINOLTA X-370**

Appareil 35mm réfex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible.

Prix de la compétition **229<sup>95</sup>**  
Notre prix Boîtier seulement **199<sup>88</sup>**

**MINOLTA Freedom III**

Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Déclenchement en séquences continues et panneau de contrôle LCD.

Prix de la compétition **269<sup>95</sup>**  
Notre prix **239<sup>88</sup>**

**YORX M 2409 ST**

Ensemble audio AM/FM à double cassettes, système de copie à haute vitesse et égalisateur à 3 fréquences.

Prix de la compétition **249<sup>95</sup>**  
Notre prix **199<sup>88</sup>**

**YORX**

Prix de la compétition **249<sup>95</sup>**  
Notre prix **199<sup>88</sup>**

**IMAGE Zoom Image MFZ 80-200mm**

Zoom compact de qualité à optique traitée multi-couche. Contrôle unique avec foyer macro pour d'incroyables gros-plans.

**Image ZFD-80**

Flash automatique zoom orientable avec circuit thyristor et module entièrement spécialisé.

Notre prix **119<sup>88</sup>**  
Notre prix **69<sup>88</sup>**

**Parfait pour le bas de Noël**

A partir de **19<sup>99</sup>**

**Cassettes vidéo Walt Disney**

**Fuji T120 ou L-750**

Cassettes vidéo Fuji

**3 POUR 19<sup>95</sup>**

**3 POUR 19<sup>95</sup>**

**PENTAX Pentax Sport**

Appareil 35mm. Mise au point, exposition et flash automatique. Entraîneur de film motorisé.

Prix de la compétition **159<sup>95</sup>**  
Notre prix **149<sup>88</sup>**

**G.E. 7-4984**

Radio réveil de luxe AM/FM, avec cassette, 2 haut-parleurs, peut réveiller au son de la musique ou avec alarme.

Prix de la compétition **79<sup>88</sup>**  
Notre prix **79<sup>88</sup>**

**G.E. 7-7130 NOUVEAU!**

Téléviseur noir & blanc. Canaux VHF & UHF. Installation facile avec tête pivotante ajustable. C'est portatif.

Prix de la compétition **149<sup>95</sup>**  
Notre prix **119<sup>88</sup>**

Prix de la compétition **149<sup>95</sup>**  
Notre prix **119<sup>88</sup>**

**IMAGE Image 35 AMX auto-focus**

Appareil photo programmé avec rebobinage, avance et système DX entièrement automatiques.

**Meilleur achat!**

Notre prix **99<sup>88</sup>**

**LLOYD'S Lloyd's J-211**

Radio-réveil AM/FM, fonctionne à piles, peut réveiller au son de la radio ou de l'alarme.

Prix de la compétition **24<sup>95</sup>**  
Notre prix **19<sup>88</sup>**

**KOSS Koss KMP/5**

Écouteurs très légers et compacts, permettant de les ranger dans votre poche.

Prix de la compétition **19<sup>95</sup>**  
Notre prix **14<sup>88</sup>**

Prix de la compétition **19<sup>95</sup>**  
Notre prix **14<sup>88</sup>**

**IMAGE Image 35 FM**

Appareil 35mm à mise au point pré-réglée, avance à rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé.

**Exclusif!**

Notre prix **59<sup>88</sup>**

**SANYO Sanyo A-225**

Enregistreuse/radio double cassettes. Copie à haute vitesse. Égalisateur à 5 fréquences. Système de 2 haut-parleurs détachables.

Prix de la compétition **189<sup>95</sup>**  
Notre prix **179<sup>88</sup>**

**SANYO Sanyo MGR 87**

Baladeur AM/FM, arrêt automatique, égalisateur à 3 fréquences, écouteurs.

**Meilleur achat**

Notre prix **99<sup>88</sup>**

**Meilleur achat**

Notre prix **99<sup>88</sup>**

**IMAGE Image 35 RX**

Appareil 35mm compact avec flash électronique incorporé. Si facile à utiliser!

**Exclusif!**

Notre prix **29<sup>88</sup>**

**SANYO Sanyo MW 703**

Système radio double cassettes AM/FM, portatif.

**Double cassette**

Notre prix **99<sup>88</sup>**

**SANYO Sanyo Sportster MGR 62**

Baladeur AM/FM, arrêt automatique, écouteurs et courroie inclus. Parfait pour les gens actifs.

Prix de la compétition **59<sup>95</sup>**  
Notre prix **49<sup>88</sup>**

Prix de la compétition **59<sup>95</sup>**  
Notre prix **49<sup>88</sup>**

**IMAGE Image 20F**

Appareil de poche format 110 avec exposition et mise au point pré-réglées. Flash électronique incorporé.

**Pour les débutants**

Notre prix **19<sup>88</sup>**

**SANYO Sanyo M 7030**

Radio-cassette AM/FM avec égalisateur à 3 fréquences, arrêt automatique.

Prix de la compétition **99<sup>95</sup>**  
Notre prix **79<sup>88</sup>**

**LLOYD'S Lloyd's P-3088**

Lecteur de cassettes stéréo AM/FM avec écouteurs. Peut faire fonctionner cassettes standards.

Prix de la compétition **34<sup>95</sup>**  
Notre prix **29<sup>88</sup>**

Prix de la compétition **34<sup>95</sup>**  
Notre prix **29<sup>88</sup>**

**Des prix supers jusqu'au 24 décembre**

**PLACE STE-FOY • 656-6403**

**GALERIES CHARLESBOURG • 626-3822**